

Bulletin municipal de **LEVIER** 2009

**Meilleurs voeux
pour 2010**

services à votre service...

MAIRIE

Tél. 03 81 89 53 22 - Fax 03 81 49 59 59
secretariatmairie-levier@orange.fr
www.levier.fr
Hôtel de Ville
Place Bugnet - 25270 LEVIER
Secrétariat ouvert
tous les jours : 9h - 12h / 14h30 - 16h
sauf le mardi et le samedi après-midi
(et mercredi après-midi pendant les vacances scolaires)

GENDARMERIE

Tél. 03 81 89 51 17 (jour et nuit)
ou en cas d'urgence appeler le 17
Permanences :
mardi 8h-12h / vendredi 14h-18h

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Tél. 03 81 89 58 73
bibliotheque.levier@wanadoo.fr
Mardi 16h30 - 18h30
mercredi 16h00 - 18h00
vendredi 17h00 - 19h00
samedi 14h00 - 16h00

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h15 - 8h30 (7h sur demande)
11h30 - 13h15 / 16h15 - 19h
Renseignements au secrétariat de mairie

LUDOTHEQUE

(dans les halles de la Mairie)
Accueil des enfants de 0 à 6 ans pour jouer
sur place le mardi 16h - 18h
le mercredi 14h - 16h

CAUE

(Architecte conseil gratuit)
Tél. 03 81 82 19 22
Permanence à la Mairie ou sur rendez-vous

POINT "INFO" TOURISME

Renseignements au Musée-Relais du Cheval Comtois ou secrétariat de mairie (heures d'ouverture)

MUSEE-RELAIS DU CHEVAL COMTOIS ET DE LA FORET

(halles de la Mairie)
Tél. 03 81 89 58 74
musee.levier@wanadoo.fr

Ouvert du mercredi au dimanche
du 1^{er} avril au 30 sept.
et vacances scolaires
10h00 - 12h00 / 14h00-18h00
le reste de l'année
9h00-12h00 / 14h00 - 18h00
du lundi au vendredi

HDL

(Habitat et Développement Local)
Permanence à la mairie
Renseignements à Pontarlier
Tél. 03 81 46 58 05

EQUIPEMENT

Tél. 03 81 38 87 00 - Pontarlier

TRESORERIE

Tél. 03 81 89 50 61
Ouvert au public du lundi au jeudi :
8h00 - 12h00 / 13h00 - 16h30
le vendredi : 8h00 - 12h00

LA POSTE

Tél. 03 81 89 58 27
Ouvert au public
lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 - 11h15 / 13h30 - 16h30
mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30
samedi : 9h30 - 12h00
Départ du courrier : 15h45

CENTRE MEDICO-SOCIAL

(Mairie)
Tél. 03 81 38 84 02
Permanence téléphonique
du lundi au jeudi :
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
le vendredi : 8h30 - 12h30

Permanence de l'assistance sociale D.I.F.S. :

mardi après-midi sur rendez-vous
Visites à domicile et réception
hors permanence sur rendez-vous

Permanence de l'assistance sociale M.S.A. :

2^{ème} jeudi : 9h30 - 11h30

Infirmières CODES

(Commission Départementales
d'Education pour la Santé)
Tél. 03 81 89 54 69

Relais Assistantes Maternelles

1^{er} et 3^{ème} lundi : 14h - 17h

PERMANENCE UDAF

1^{er} mardi du mois 14h - 16h

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE INTERCOMMUNALE

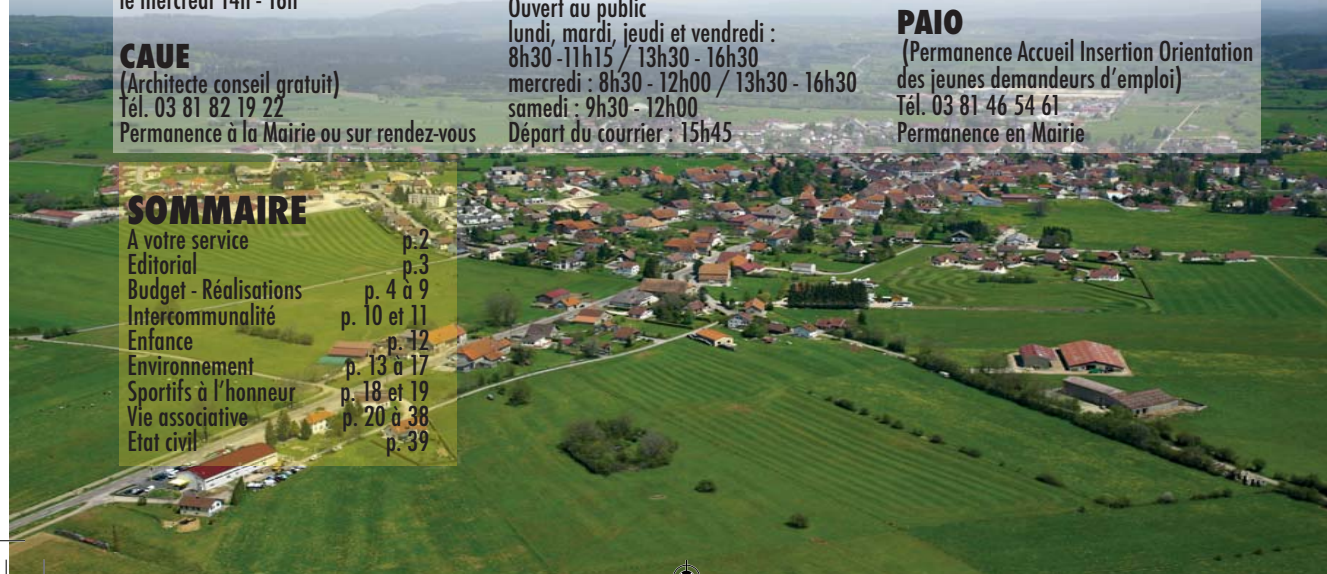
Pour tous renseignements contacter
la directrice 06 84 18 39 36

PAIO

(Permanence Accueil Insertion Orientation
des jeunes demandeurs d'emploi)
Tél. 03 81 46 54 61
Permanence en Mairie

SOMMAIRE

A votre service	p.2
Editorial	p.3
Budget - Réalisations	p. 4 à 9
Intercommunalité	p. 10 et 11
Enfance	p. 12
Environnement	p. 13 à 17
Sportifs à l'honneur	p. 18 et 19
Vie associative	p. 20 à 38
Etat civil	p. 39



Le mot éditorial

Année 2009, année de crise. Mais votre Maire, vos élus ont continué à travailler pour que l'activité économique reste soutenue.

Nous avons contribué au plan de relance du gouvernement nous engageant à investir, hors budget lotissement, un montant supérieur à la moyenne de celui des années 2004, 2005, 2006 et 2007, soit 917 912 €/an.

Et le résultat est là, 1 319 593 € ont été investis cette année.

Pour ce faire, nous avons entrepris des travaux sur les réseaux, la voirie et la sécurité, les bâtiments et en forêt. Les entreprises locales, les artisans et commerçants ont bénéficié des commandes communales dans le respect du code des marchés publics.

Les entreprises du Pôle Bois ont connu des difficultés. Avec Jean-Pierre GURTNER, Conseiller Général, nous nous sommes battus pour que la scierie Haut-Doubs Sciages puisse être reprise par des acteurs locaux de la filière et pour que Haut-Doubs Pellets poursuive son activité.

A ce jour, SOLIBOIS, ex Haut-Doubs Sciages, sur la zone communale, redémarre avec pour objectif la fabrication de produits de 2^{ème} transformation dans un contexte certes difficile du marché du bois et Haut-Doubs Pellets, sur la zone intercommunale, tourne à plein régime. Les emplois ont été préservés.

Au niveau commerces, la disparition du "Petit Casino" est une perte sérieuse car offrant un service de proximité et contribuant à l'animation du Centre Village. Votre Maire est en contact avec une chaîne de distribution afin de réinstaller un commerce. Il faut cependant régler un problème de locaux. Le Carrefour Economique de Levier, notre partenaire, a été tenu informé.

Soulignons aussi notre effort concernant les travaux d'été, l'offre étant moindre dans les entreprises, ce sont 20 jeunes qui ont travaillé dans les services communaux, tous ceux qui en avaient fait la demande !

En matière de logement, malgré la crise, le Conseil a décidé l'achat et l'aménagement de 2 hectares de terrain sur la Douet Ouest afin de lotir 20 parcelles - lotissement "les Clarines" - Le marché des travaux est attribué et 5 parcelles sont déjà réservées.

Les 12 logements aidés des Changières vont être mis en chantier ceci est confirmé fermement par Habitat 25.

Pour améliorer le cadre de vie, encourager et faciliter l'installation des jeunes couples, la micro-crèche a été créée



très rapidement et connaît un franc succès. Succès aussi du périscolaire où le nombre d'enfants nous a conduit à embaucher une personne supplémentaire. La sécurisation de la traversée du village et des écoles a été réalisée.

Nous sommes aussi aux côtés de nos associations. L'an dernier nous avons rénové les anciens vestiaires de l'ASL. Cette année, la Commune a mis à disposition le terrain, a réalisé l'amenée des réseaux et assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre pour la construction du Boulodrome, projet phare du Carreau Lévitien.

En 2009, vos élus ont travaillé en équipe soudée autour du Maire pour conduire rapidement et avec efficacité tous les projets communaux. Vous avez pu le constater en lisant la feuille municipale, publiée à l'issue de chaque réunion du Conseil Municipal.

Au seuil de cette nouvelle année, votre Maire, les Adjointes et les membres du Conseil Municipal ont d'abord une pensée pour nos concitoyens touchés par la crise. Qu'ils sachent que nous sommes à leur écoute et que nous mobiliserons les services adéquats pour les aider.

Nous pensons aux malades, aux personnes âgées ou seules, aux familles qui ont perdu un être cher.

Les membres du Conseil Municipal effectueront une visite à nos anciens de plus de 75 ans (187) et leur offriront le traditionnel colis de Noël.

A vous toutes et tous, le Maire, les Adjointes et les membres du Conseil Municipal présentent leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets. Nous n'oublions pas notre centenaire Louis PHILIPPE, instituteur, à qui nous souhaitons une très bonne santé.

Nous aurons l'occasion de renouveler ces vœux et de fêter la nouvelle année lors de la cérémonie à laquelle vous êtes toutes et tous chaleureusement conviés le samedi 2 janvier 2010 à 19h en Mairie.

Votre Maire

budget - réalisations

REALISATIONS 2009

Economie

La zone d'activité s'est vue dotée d'un panneau avec le nom des entreprises et leur localisation.

Les discussions se poursuivent pour proposer un local commercial au Centre Village, pour le remplacement du "Petit Casino".

Des approches sont en cours pour renforcer le Pôle Bois.

Votre Maire a été à l'écoute des porteurs de projets. Nous nous sommes rencontrés avec Développement 25 (Conseil Général) pour une bonne gestion des dossiers.

Lotissements

Le marché de travaux du lotissement Douet Ouest "Les Clarines" est attribué ; les travaux vont commencer début 2010. 20 parcelles seront loties.

Les travaux de finition des lotissements "La Nue" et "Le Moutet" sont terminés.

Les travaux de construction de 12 logements aidés au lotissement "Les Changières" vont débuter en mai.

Réseaux

Les travaux de rénovation du réseau d'eau potable et de mise en séparatif des réseaux d'assainissement au Centre Village ont été réceptionnés le 16 juillet 2009.

Le bouclage du réseau d'eau potable avec défense incendie s'est poursuivi avec la

liaison rue de Besançon, rue du Stade via le Bas du Plane. Il restera un tronçon entre le GAEC Jeannin et le réservoir du Mont pour terminer cette opération.

Le ruisseau récupérant les eaux de pluie "Le By" a été couvert pour partie au-delà du lotissement "La Nue" et a été curé.

Voirie

La sécurisation de la traversée du bourg rue de Salins, rue de Pontarlier et des accès aux 2 écoles est terminée. Rue des Fauvettes, les travaux de structure, voie de circulation, trottoirs et ralentisseurs sont terminés. Le rond-point, à l'intersection des rues Courbet, Debois et Victor Hugo a été matérialisé.

Les travaux de sécurisation du ramassage scolaire Ecole St Joseph sont bien avancés. Il reste à mettre en place la signalisation.

Le chemin de Pré Chevreuil, 2^{ème} partie, a été restructuré. Un bicouche est réalisé.

Le chemin de la Vie de Salins devrait être restructuré sur 1 km en toute fin d'année, ou début 2010.

Bâtiments

Le bâtiment "Ancien Logement des Instituteurs" rue de la Motte a été transformé pour accueillir la micro crèche.

L'acte de vente du bâtiment "La Poste" a été signé. Les locaux sont loués à "La Poste" (rez-de-chaussée) et la Communauté de Communes s'installera prochainement à l'étage.

La Commune a assuré la maîtrise d'ouvrage du Boulodrome, projet phare du

Carreau Lévitien.

La rénovation de la Fontaine Lavoir de la rue de Besançon a été réalisée avec le concours des bénévoles de l'association ALPE et l'apport financier du Conseil Général, de la Fondation du Patrimoine et des souscripteurs.

Les huisseries des gîtes communaux ont été remplacées.

L'éclairage public rue de Salins et rue de Pontarlier a été repris dans sa totalité.

Les salles de la Mairie, Conseil et Club, ont vu leur chauffage rénové.

Matériel

Les services techniques ont reçu une fourgonnette neuve pour limiter les déplacements avec les véhicules lourds.

Autres

La Commune a livré une tranche de 12 caveaux et de 4 cavurnes supplémentaires.

Services

Mairie : Levier est la seule commune du canton à délivrer les passeports biométriques (mise en place en avril 2009)
ONF : L'unité territoriale a été confortée et son territoire étendu aux Communes de Dompierre les Tilleuls, Frasne, la Rivière Drugeon, Bonnevaux et Vaux et Chantegrue.

Merci aux Membres des Commissions, élus et non élus qui ont participé à la préparation des projets 2009.



budget - réalisations

Et pour 2010...

Il ne s'agit là que de prévisions, les travaux seront réalisés suivant les possibilités budgétaires et les aides accordées.

2010 est l'année de la suppression de la taxe professionnelle. Nos ressources fiscales ne devraient pas être modifiées en 2010 puisque l'Etat s'est engagé à apporter une dotation équivalente aux recettes de taxe professionnelle 2009 pour cette année de transition.

La taxe professionnelle, qui reposait sur les investissements, sera remplacée pour partie par la contribution économique territoriale avec 2 parts : une part foncière, la Contribution locale d'activité et une part économique basée sur la valeur ajoutée, la cotisation complémentaire. En l'état actuel des discussions, les entreprises qui feraient moins de 500 000 € de chiffres d'affaires ne seraient pas taxées sur la valeur ajoutée.

Pour 2011 et ultérieurement, les recettes fiscales des communes devraient être équivalentes avec la taxe d'habitation exclusivement réservée aux communes, les taxes foncières, la cotisation locale d'activité et une fraction des cotisations sur la valeur ajoutée.

En 2010

Au niveau économique, nous continuerons à rechercher des implantations d'entreprises, notre zone d'activités ayant des surfaces encore disponibles.

Nous poursuivrons notre effort pour amener un petit commerce au Centre Village.

Nous continuerons à travailler avec le Carrefour Economique de Levier.

Nous nous sommes engagés avec la Communauté de Communes d'Amancey Loue Lison sur l'étude d'une zone de développement de l'éolien. Nous poursuivons ce projet.

Nous étudierons, avec la DDEA (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture), un projet d'éclairage et de sécurisation de la zone d'activité du Mont (Entreprises FCE, Grillet, SN Saulnier) que nous ferons valider par le Conseil Général.

- En matière de logement : nous continuerons à offrir des parcelles loties. Nous essayerons de traiter avec un opérateur la création de logements locatifs conçus pour les plus âgés ou les personnes à mobilité réduite sur le terrain "d'Unico" proche du Centre et des services.

- En matière de voirie : nous proposerons au subventionnement de l'Etat les dossiers concernant les rues des Prairies et de la Perrière.

Nous sécuriserons la rue du Stade depuis l'embranchement de la rue de

Champagnole jusqu'à la rue de Salins "Zone 30".

Nous installerons des panneaux radars indicateurs de vitesse aux entrées rue de Salins et rue de Besançon.

Nous examinerons les demandes de ralentisseurs rue du Plane.

Nous étudierons un plan de circulation et de réglementation de vitesse adaptée au développement de la zone d'activité.

Le projet d'aménagement du Centre Levier sera affiné avec les services de la DDEA et du Conseil Général pour la faisabilité.

Réseaux

Un réseau d'eau potable sera créé rue des Prairies.

Nous déposerons un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général et de l'Agence des Eaux pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement rue de Besançon (plus de 100 logements à raccorder dont 3 lotissements) et la réhabilitation du réseau d'eau potable et défense incendie. Le dossier serait identique à celui du Centre Levier et dans le cadre du 9^{ème} programme de l'Agence de l'Eau, les riverains pourraient être subventionnés pour leurs travaux.

Nous créerons un réseau d'assainissement séparatif derrière les Halles jusqu'à la rue de Salins pour les bâtiments communaux et les riverains.

Nous déposerons un dossier pour le subventionnement du dernier tronçon du bouclage du réseau d'eau potable, GAEC Jeannin - réservoir du Mont.



budget - réalisations

Budget 2009

Bâtiments :

Début 2010 nous devons recevoir l'étude de faisabilité et l'étude financière pour l'extension de la Salle des Fêtes (création de salles). Nous les validerons, nous établirons les demandes de subventions et nous passerons à la phase réalisation. La piscine sera rénovée (subventions obtenues en 2009) : liner et margelles. Les toilettes de la Mairie seront transférées du côté du Centre Médico-Social et la nouvelle salle des passeports biométriques sera créée, côté Secrétariat (subventions déjà acquises).

Forêt

Des places à bois seront aménagées le long de la route de Villers-sous-Chalamont (subventions acquises).

Autres

Le diagnostic d'accessibilité des espaces publics et des bâtiments communaux sera réalisé avec l'aide de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture dans le cadre du contrat d'assistance aux communes.

Nous travaillerons avec l'ASL sur l'utilisation des terrains et sur une éventuelle extension de "l'espace Foot".

Le Conseil Municipal des Jeunes sera mis en place.

La Commune a pris en charge des séances d'initiation à la musique dans les deux écoles primaires.

Le recensement de la population sera réalisé début 2010.

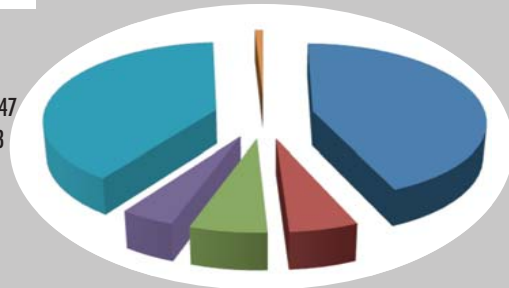
LEVIER accueillera en 2010 la Fête du Cheval : Franche-Comté Terre de Traits de même niveau que la Route des Vins et du Comté de 2006.

Exploitation

dépenses

4 409 143 €

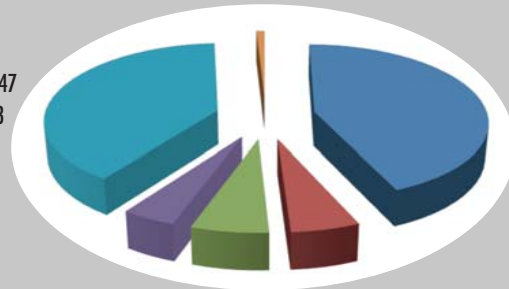
budget général : 1.918.647
assainissement : 245.238
eau : 275.635
lotissements : 1.739.887
bois : 192.559
caveaux : 37.177



recettes

4 409 143 €

budget général : 1.918.647
assainissement : 245.238
eau : 275.635
lotissements : 1.739.887
bois : 192.559
caveaux : 37.177

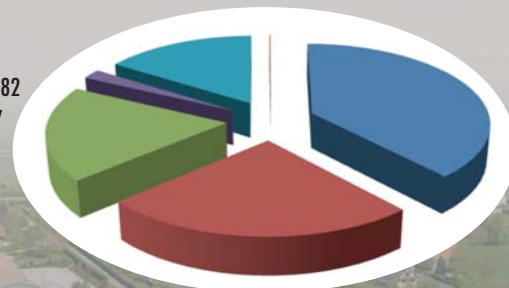


Investissement

dépenses

3 809 328 €

budget général : 1.462.882
assainissement : 951.927
eau : 723.161
lotissements : 593.757
bois : 73.401
caveaux : 4.200



recettes

3 809 328 €

budget général : 1.462.882
assainissement : 951.927
eau : 723.161
lotissements : 593.757
bois : 73.401
caveaux : 4.200



Le Maire

La Commune a honoré ses grands anciens (90 ans et plus)

C'est autour d'un repas, dans une auberge du village, que le Maire, les adjoints et quelques-uns des conseillers ont eu le plaisir de recevoir nos Aînés.

Après les retrouvailles (certains ne s'étaient pas revus depuis de longues années) la discussion a été lancée successivement autour de 3 thèmes se rapportant aux lieux de rencontre, lieux de vie du village d'avant les années 50 : les fontaines, les commerces et artisans, les cafés.

Sur le plan de Levier on a pu positionner, non sans nostalgie :

- les 11 fontaines et 3 bornes qui existaient alors le long des voies principales de l'Argillier, du Carouge, du Gravier et dans le centre du village;

- les commerces et artisans : boucheries, épicerie, boulangeries, draperies, quincailleries, cordonneries, chaussures, marchands de vins, maréchal-ferrant,...

- les nombreux cafés où les hommes allaient jouer au billard, aux cartes, ou aux boules (ou quilles?): cafés Cordier, de l'Etoile (Cuchot), Cretin, Mairot, Jeannin, Jacquin, ... sans oublier le café Bey à

l'enseigne "Le soleil se lève pour tout le monde" situé en face du siège actuel de CCPZ.

De nombreuses anecdotes sont revenues en mémoire au fur et à mesure que l'on évoquait l'un ou l'autre de ces lieux, sans oublier bien sûr les anecdotes sur le tacot, et parfois le ton a un peu monté quand l'un ou l'autre n'était pas d'accord sur un nom ou un emplacement, ou...

Au dessert, il a fallu trouver un parapluie, accessoire indispensable sans lequel notre

vénérable centenaire, Louis Philippe, ne peut interpréter l'oeil toujours vif et malicieux sa chanson fétiche: "le parapluie".

Tous sont rentrés heureux de ce bon moment, en souhaitant que d'autres occasions leur permettent de se rencontrer à nouveau pour évoquer "le bon vieux temps".

Les meilleures séquences ont été immortalisées par de nombreuses photos, et une vidéo due au talent de André Hory qui sera conservée en Mairie.



J. Courtet - A. Guyon



realisations

réalisations 2009



Démolition de l'ancien quai de gare pour faire place au boulodrome.



Lotissements la Nue et Le Moutet



Réfection de la rue des Fauvettes



Sécurisation au niveau des écoles (Jeanne d'Arc et Pergaud)

réalisations 2009



Sécurisation vers les écoles Saint-Joseph et Lycée Technique Agricole



Curage du Bye



Rénovation de la fontaine du Gravier



Bâtiment de la micro-crèche "les p'tits Lutins"



Aménagement carrefour
Victor Hugo - Débois - Courbet



Panneau d'information pour la ZA
de la commune et de la CCA800

CCA 800 Intercommunalité AN 7

par Jean Pierre Gurtner, Président
Lettre de la CCA INFO n° 14
de décembre 2009

Le Développement économique

La crise économique mondiale affecte le développement économique de notre territoire, l'activité connaît un ralentissement et deux sociétés ont été touchées par une procédure de règlement judiciaire. Vos élus les ont accompagnées dans un souci de maintien de l'emploi sur notre territoire.

Le bilan du Pôle d'Excellence Rurale montre qu'en 3 ans, la CCA a aménagé 7 hectares 33 ares (hors voiries) en créant des plate formes à destination des entreprises pour un coût total de 2,9 millions d'euros, dépenses très importantes pour le budget intercommunal.

En recettes, la CCA 800 a encaissé 1,7 millions d'euros par les ventes de terrains et subventions (Etat et Département). Il reste en attente 400 000 € à percevoir.

Avec le bâtiment Relais (2 boxes encore disponibles) ce sont actuellement 9 entreprises présentes et inscrites en Taxe Professionnelle de Zone (qui sera supprimée en 2010) soit une cinquantaine d'emplois directs et de nombreux emplois indirects (maintenance, logistique, transport...) qui s'ajoutent aux emplois des entreprises implantées sur la commune de Levier.

Le bilan n'est pas que chiffré, il montre aussi l'importance d'avoir, dans un contexte de concurrence, une identité et une image d'activités de plusieurs acteurs de filières.

Dans le cadre du Pays du Haut Doubs et pour la Franche Comté, la zone de Levier est référencée avec le label : Pôle Bois, Pôle d'Excellence Rurale, Bois-Energie.

Les synergies entre acteurs économiques constituent le point fort; faisant émerger des produits plus transformés et avec valeur ajoutée (Solibois), complétant les services

et mutualisant les prestations de voisinage (réseau de chaleur, circulation de produits) et inscrivant les actions dans le Développement Durable (déplacements réduits, bilan Carbone...).

Le pôle offre un panel complet de ressources en bois (bois bûches, plaquettes connexes, plaquettes forestières, pellets...) commercialisées localement ou exportées. Il permet l'accueil de nouveaux investisseurs (Alpha-Luzerne), l'encouragement et le soutien à de nouveaux marchés sur d'autres Régions (ETF Grégory Verdan) et l'émergence de produits de 2^e transformation bois massif abouté (BMA) par des techniques de séchage et collage (Solibois).

présenter un espace d'échanges et de faire émerger de nouveaux marchés, conformément à la Charte Forestière du Haut-Doubs.

Au niveau de l'économie touristique, réalisation d'une carte touristique du Haut-Doubs (participation à 5,63%) et par convention à hauteur de 50% avec l'ONF, contribution au fonctionnement et à l'entretien de la Route des Sapins (12 600€).

Les moyens numériques de l'information

La commune d'Arc sous Montenot devrait être dotée de l'ADSL avant la fin de l'année. Le Conseil communautaire a retenu la



En partenariat avec le Musée Relais de la Forêt et du Cheval Comtois, notre position d'accueil et de vitrines de savoir-faire s'en trouve renforcée au niveau régional. Un panneau d'informations d'entreprises a été par ailleurs installé à l'entrée de Champ Bégaud route de Septfontaine.

Parallèlement en Inter- intercommunalité avec les communautés de communes de Frasnè-Drugeon, Nozeroy et Ain Anguillon (Champagnole) nous adhérons au dispositif contractualisé d'un agent de développement chargé de la mise en relation des acteurs de la filière, de

prestation d'Orange pour la construction d'un réseau NRAZO fil de cuivre pour 93 lignes Coût : 79 514€, avec financement du Département : 15 000€, de la Région 2 500€, une Réserve parlementaire du député J M Binetruy : 10 000€, et commune d'Arc : 20 000€ .

Le fonctionnement lié à la maintenance et à l'assurance sera à la charge de la CCA 800 (3 245€), elle percevra une redevance de France Télécom pour mise à disposition des installations.

C.C.A.

11

La CCA 800 a été retenue dans le cadre du "Plan de Développement du Numérique des écoles rurales" (bourgades inférieures à 2000 habitants). Goux les Usiers, Chapelle d'Huin, Evillers et Arc sous Montenot seront équipées d'un ensemble comprenant une classe mobile de 8 ordinateurs, un tableau blanc interactif, un accès Internet de haut débit, une mise en réseau des équipements de l'école, une sécurisation des accès et des ressources numériques pédagogiques... accompagné d'une formation des professeurs d'écoles. Coût par classe : 11 896€, subvention du Plan de Relance gouvernemental : 9 000€.

Investissements Bâtiments :

Gendarmerie : renouvellement complet du chauffage des six appartements : 27 000€
Ecoles : Rénovation des toilettes des écoles d'Arc sous Montenot, Evillers, Levier ; rénovation des classes d'Evillers, Chapelle d'Huin ; création d'un ensemble classe - vestiaires - sanitaires à Goux les Usiers ; Coût de l'ensemble 67 000€ faisant travailler 19 entreprises et artisans de la CCA 800, subvention Conseil Général (23%), fonds de concours des communes concernées (50%).

Les produits financiers :

Les taux des 4 taxes sont inchangés depuis 2003 : Taxe d'habitation : 3,99%, Foncier bâti : 4,60%, Foncier non bâti : 4,36%, Taxe Professionnelle : 2,27% et Taxe Professionnelle de Zone TPZ pour les entreprises en Zone Intercommunale : 5,98% (Champ Bégau et la Vrigne).

Emprunt de 400 000€ pour prêt à court terme correspondant à l'attente de recettes ZAE Champ Bégau.

Emprunt de 1 000 000 € sur 20 ans pour investissements économiques et écoles. Les remboursements s'appuient sur les recettes de TPZ d'entreprises installées en Zone Intercommunale mais la suppression de la TPZ, compensée seulement pour 2010, interpelle nos capacités projetées de remboursement d'emprunt.

Redevance Ordures Ménagères : Part fixe

et part variable à 50 € pour couvrir les frais de collectes et incinération des déchets des bacs verts, le fonctionnement des déchèteries, le broyage des déchets verts...

leur réflexion permettant d'anticiper et maintenir le service d'électrification aux petites communes, le Directeur de Pôle Emploi et la mission PAIO ont présenté le



Services communs :

Conventions pour l'accueil du public avec CAUE, HDL, Relais Assistance Maternelle, PAIO.

Conventions pour le fonctionnement de Musicart's 32 887 €, Pays du Haut-Doubs, Musée Relais Point Info.

Service Minimum d'Accueil assuré en cas de grèves dans les écoles primaires et maternelles et malgré la fermeture d'une classe au RPI de la Joux, les effectifs atteignent 700 élèves (+ 4,3%)

Le conseil communautaire est aussi un lieu d'échanges et de réflexions sur l'avenir du territoire rural :

Madame SIMON de l'Association Domicile Service, ADS, a présenté les possibilités d'aide ponctuelle pour un engagement solidaire de personne en insertion aux services des communes ; Messieurs LEANDRI et JEANDAT directeurs de la Poste ont présenté l'offre de services de la Poste sur le Val d'Usiers, soit Agence Postale, soit relais postal, soit maintien du Bureau de Poste. Les décisions revenant aux communes concernées.

Messieurs LONGEOT et FAIVRE du SYDED, du Syndicat d'électricité nous ont fait part de

panel des contrats aidés pour les collectivités et associations.

Des réflexions et enquêtes sont également à l'étude concernant des éventuelles restructurations scolaires et la création d'écoles nouvelles. Les décisions dépendront d'abord des communes, puis de la CCA 800 en examinant ses capacités financières et celles des communes concernées (fonds de concours) ; seront consultés les services de l'état : Inspection Académique, Contrôle de la légalité, et une subvention d'Etat.

La communauté de communes est parfois décriée car les décisions sont lentes à prendre et les réalisations ne sont plus à dimension communale. Vos élus travaillent cependant avec le souci de mutualiser les moyens pour une économie d'échelle, de respecter à la fois l'intérêt général et les décisions des communes, d'anticiper pour les années à venir avec des engagements durables. Des décisions qui nécessitent un temps de maturité !

enfance petite enfance

LES P'TITS LUTINS

Au cœur du village, une micro-crèche accueille depuis le 23 mars de jeunes enfants dans un climat serein et chaleureux .
Déjà, dès le début des années "90", la question de l'ouverture d'une structure d'accueil pour les petits était soulevée.

Crèche ? Halte-garderie ?

En fait, en mars 2009 c'est une micro-crèche qui voit le jour .

Ce nouveau mode de garde a été créé en 2007, en particulier, pour le milieu rural .

En une année à peine, nous avons pu mener ce projet grâce au travail des commissions petite enfance et bâtiment,
grâce au soutien de tous les élus en partenariat avec le Conseil Général, la CAF, la MSA, le Crédit Agricole .

La gestion est assurée par l' Association Familles Rurales du Doubs qui nous a accompagnés dans la création de la structure .

Nous les remercions tous ainsi que les artisans , le personnel communal qui ont contribué à la réhabilitation des lieux devenus des locaux accueillants adaptés pour la garde de jeunes enfants .

La micro-crèche 'Les P'tits Lutins' se situe au 1 A rue de La Motte, près de l'école publique Louis Pergaud .

Elle reçoit les enfants de 2 mois et demi à 6 ans pour des gardes régulières ou occasionnelles de 7 heures à 19 heures du lundi au vendredi .

Dès les premières inscriptions nous avons constaté que les parents qui avaient besoin de ce service travaillaient pour la plupart avec des emplois du temps fluctuants . Sur certaines plages horaires nous pouvons avoir une demande pour 15 enfants, alors que la micro-crèche ne peut accueillir au maximum que 9 enfants simultanément ; sur d'autres le quota de 9 enfants n'est pas atteint .

Nous avons donc dû adopter des règles permettant à la fois :

- aux parents d'avoir la certitude que leurs enfants pourraient être gardés selon leur emploi du temps même fluctuant .
- à la structure de pouvoir fonctionner au mieux dans le souci d'une bonne gestion.

Le 11 septembre, une petite manifestation réunissant les enfants, les parents, le personnel, les élus, les membres de la commission a permis d'apprécier l'ambiance chaleureuse qui règne chez les p'tits lutins .

Au 31 octobre, 24 enfants dont 17 de Levier bénéficient de ce mode de garde . Le taux de fréquentation s'élève à 60% .

La fréquentation en hausse, les retours positifs des familles, du personnel, l'épanouissement des petits sont source de satisfaction pour tous ceux qui ont participé à ce projet .



Le comité de pilotage, mis en place en novembre, a désormais pour mission d'accompagner l'évolution de la micro-crèche.

Votre enfant a besoin d'être gardé, n'hésitez pas à vous renseigner en venant découvrir la micro-crèche ou en contactant Madame Loustisserand au 06 72 03 67 17.

Sylviane SAULNIER
Commission Petite Enfance

Madame Loustisserand : 06.72.03.67.17.

l'eau environnement - l'eau

FONTAINES D'HIER et EAUX D'AUJOURD'HUI

Par Jean Pierre GURTNER

Avec le concours du Cabinet Christian RATTE et René CHAMBELLAND

La réhabilitation et la mise en eau, par l'association A.L.P.E. de la fontaine - lavoir du Gravier (rue de Besançon) et les travaux de voirie au centre du village (de 2008 à 2010) donnent l'occasion d'un regard sur l'eau comme élément de patrimoine, en corrélant les archives et l'histoire avec les observations et connaissances d'aujourd'hui.

LES EAUX DE RUISSELLEMENT

Une pluviométrie abondante et un relief ondulé : c'est le finage de Levier.

Les relevés annuels de la station de Météo - France, installée à proximité de la station d'épuration, situent toujours Levier parmi les villes et villages les plus arrosés du département du Doubs avec des moyennes autour de 1 650 mm et des pointes atteignant les 1 750 mm d'eau (2002, 2007).

Celles-ci constituent les eaux de ruissellement superficielles du Plateau qui circulent ou stagnent selon les saisons (orages d'été, fonte des neiges en hiver) comme c'est le cas à Levier.

Le "Levier d'hier" figuré dans le cadastre de 1815, était organisé autour de sa fontaine centrale et de l'église. Ailleurs les bâtisses s'alignaient le long d'axes routiers : L'Argillier en direction de Salins, avec la ruelle du Moutet, le Gravier en direction de Besançon, et le Carouge pour la rue de Pontarlier. Levier présentait alors la forme d'un village rue.

L'eau était distribuée à la fontaine de la place centrale. De cette richesse, il ne fallait pas trop s'en écarter, sauf si des citernes (seconde moitié du 19^e siècle) le permettaient.

Le "Levier d'aujourd'hui" s'étend grâce aux lotissements successifs (après 1953) sur trois niveaux d'une vaste dépression de 28 m de dénivelé :

- le secteur du Haut relativement plat comprend les rues du Moutet, le Plane, les Fauvettes, les Jonquilles et Gentianes, Notre-Dame et Pasteur, le Rocheret et les Chaumelles.

- le secteur en Versant est représenté par les rues en pente de Salins, Besançon, la Douet, Douet-Est, le Crêt, et les places Bugnet (mairie) et Verdun, rehaussées courant 19^e siècle par des remblais, gravats d'incendies, terre de jardins.

- le Bas du village s'étend de la rue de Chapelle d'Huin à Lauberchot en passant par la Nue, les Locaux, rue de Champagnole, le Tacot, le Stade.

L'eau est distribuée dans toutes les maisons et l'assainissement est indissociable du cadre de vie.

Les sols qui expliquent le comportement de l'eau.

Dans la partie haute et tabulaire de Levier, les sols bruns de faible profondeur (20 à 30 cm) renferment des roches calcaires en forme de pavés et de dalles, donnant une toponymie de lieux comme 'sur la Lave' ou "le Rocheret". Ces cailloux laissent leurs empreintes dans la terre par de minces couches blanchâtres réagissant à l'acide. Ces traces sont des pellicules calcaires caractéristiques des sols du deuxième plateau jurassien à pluviométrie abondante. L'eau libère et dissout la partie carbonate du calcaire. Les terrassements aux Chaumelles, Douet-Est, Champs Bégaud en zone d'activités, présentent ce type de sol.

Sur ces terrains l'eau n'y séjourne pas, elle s'infiltre (en moyenne 6 m³/h) dans le karst par des dolines, failles à travers un calcaire altéré de 1,5 m de profondeur reposant sur un calcaire dur de strate géologique type 'Séquanien, jurassique supérieur'.

Sur les pentes et dénivelés du village, la terre est plus compacte et argileuse, renfermant localement (Douet-Est) des fossiles marins comme les rhynchonelles, térébratules, bélemnites... Ce sol d'érosion reçoit des matériaux d'argiles et d'oxydes de fer.

Sur ces terrains relativement imperméables, l'eau ruisselle et lessive les limons et argiles, les entraînant principalement dans deux directions :

- soit rue de Pontarlier, centre du village et l'exutoire de la Nue,
- soit rue du Plane, de Salins puis l'exutoire de la Perrière et la Louvetière.

Mais l'eau peut sortir de terre soit de façon temporaire après de fortes pluies (Clos St Claude), soit de façon permanente donnant lieu à une source, celle de la Douet (Clos Vernier) pompée et canalisée autrefois pour la fontaine centrale.

Dans le bas du village, les dépôts de limons et d'argiles forment des sols profonds de 1 m à 1,5 m de terre sans cailloux. Sur ces sols colluviaux peu pénétrants, l'eau s'accumule et stagne principalement à la fonte des neiges et lors de pluies quotidiennes. La Nue, lieu-dit du village à l'aspect dépouillé, voit son eau séjourner, contraignant les routes de Champagnole et Villers à être rehaussées afin d'éviter les inondations à répétition.

Deux bassins versants sont présents, l'un en direction du Lison par l'exutoire de la Perrière et par Combe la fouine, la Louvetière, le Rondé pour les eaux superficielles; l'autre en convergence avec la Loue par la faille et cavité souterraine de l'exutoire de la Nue, route de Chapelle d'Huin. Cette eau ressort à Baume l'Archée dans les gorges de Nouailles de la Loue (coloration réalisée en 1977).

environnement - l'eau

Dans un champ du même nom, un "Touillon" ou "Touilon" est particulièrement remarquable tant est fort son débit. Ce mot local, patois, désigne un endroit où l'eau sort temporairement d'un sol argileux et crevassé. Les cartes postales de 1900, réalisées depuis le Mont, présentent en premier plan ces terrains inondés par les eaux de ruissellement et de 'Touillon'.

DES EAUX DE RUISSellement QUI POSENT PROBLÈMES

Au 18^e et 19^e siècles, à certaines périodes de l'année, les rues sont impraticables. C'est le cas en 1826 où la partie du chemin qui aboutit de la Douet vers la rue de Besançon est d'accès difficile, en très mauvais état, trop dégradée fréquemment par les eaux de pluie et par celles qui s'écoulent sans cesse de la source de la Douet (Clos Vernier) "sans aucune direction".

De 1839 à 1850 c'est même pratiquement toute l'année que les eaux et boues qui courent dans certains quartiers rendent impraticables les déplacements à pied. Deux endroits délicats sont signalés : l'un au Carouge pour se rendre à l'église, où il faut franchir les eaux de ruissellement issues du Clos St Claude (dévalant le long de l'école Jeanne d'Arc, monument aux morts, et en direction la pharmacie actuelle), l'autre pour se rendre à l'école de garçons (10 rue de Pontarlier, propriété Mareschal) où il faut enjamber un ruisseau, le Bye, s'écoulant à ciel ouvert de la source de la Douet vers l'exutoire de la Nue via la fontaine centrale.

Les Municipalités successives réagissent :
En 1826, 1840, elle érige des rigoles pour le secteur Douet - rue de Besançon, ces pavés ont été retrouvés en 2008 lors des travaux devant la fromagerie, et dans les autres rues car des maisons sont inondées au moment des fortes pluies. Elle fait construire de 1839 à 1863 une série d'aqueducs pour canaliser les eaux de ruissellement dont un pour l'écoulement

des eaux du Clos St Claude (mis à jour en 1997, travaux de la pharmacie) afin de ne plus incommoder les piétons se déplaçant sur la voie publique.

Mais certains aqueducs peuvent présenter un danger lorsqu'ils sont à découvert, comme chemin de la Douet, où des accidents sont arrivés par suite de versements de voitures se rendant au finage et à Granges Maillot (1856) Elle fait aussi canaliser à ciel ouvert, le ruisseau du Bye et commande un pont en 1852 à l'architecte Delacroix, qu'elle installe vers l'école de garçons (Place et ruelle de Verdun actuellement).

(égout dit napoléonien) lui même enterré sous 50 cm de terre, remblais et goudron de la voirie actuelle.

Ces égouts-tunnels datent des grands travaux décidés sous le Second Empire (Napoléon III). La petite histoire locale raconte qu'un habitant de Levier qui avait détaché les chevaux des Prussiens, lors de la guerre de 1870, avait trouvé refuge dans les égouts récemment construits. Les archives attestent cependant la réalisation d'égouts en 1877, 1882, 1883. qui renferment également les nouvelles canalisations d'eau potable provenant du nouveau réservoir du Mont et à destination des



Un rehaussement et nivellement seront réalisés par la suite pour "empêcher les eaux pluviales et égouts d'y séjourner" et favoriser la circulation des habitants. Les grands travaux de 2008 ont mis ainsi à jour la superposition de ces canalisations réalisées au 19^e siècle : A plus de deux mètres de profondeur sous la place, les eaux usées circulaient dans un canal délimité par des margelles latérales (aqueduc des années 1850) surmontées d'un égout-tunnel en pierre maçonnée et voûté de 1,20 m à 2 m selon les endroits

fontaines des différents quartiers de Levier. La municipalité protège également des eaux de ruissellement provenant de la Douet et du Gravier, le nouvel Hôtel de Ville (1861) en le construisant sur une butte artificielle.

Néanmoins, les eaux de ruissellement lessivent les sols boueux du village, les rejets domestiques, les écoulements des places à fumier et les excréments d'animaux déambulant dans les rues en direction des fontaines ou des prés.

environnement - l'eau

DES EAUX PARFOIS INTÉRESSANTES POUR LES TERRES AGRICOLES

c'est une autre histoire récurrente au 19^è et début 20^è siècle, celle de la 'Vaine Pâture' qui permet aux troupeaux de parcourir les terres, chaque année, du 15 septembre au 10 novembre. A Levier, les terres les plus controversées à l'usage de cette pratique de pâturage sont les finages de la Nue et de Touillon, car elles sont fertilisées naturellement par les inondations et dépôts d'argiles.

DÉBUT 20^è SIÈCLE LES EAUX DE RUISSELLEMENT ET EAUX USÉES SE MÉLANGENT.

Les premières analyses d'eau montrent l'importance des bactéries et sa malpropreté issue des purins. Les sanitaires à l'intérieur des maisons sont encore rares. Les aissances sont en jardins au dessus de fosses qui s'écoulent par infiltrations naturelles contaminant le sol. Sur la voirie, le goudron fait cependant son apparition, et les places à fumier situées en bordure de route sont supprimées progressivement. Après guerre, les fosses septiques accompagnent l'arrivée du confort dans les maisons. L'eau de ruissellement véhicule les Eaux Usées décantées.

A PARTIR DES ANNÉES 1980 C'EST LE TOUT UNITAIRE EN DIRECTION DE LA STATION D'ÉPURATION

Le grand projet conduit par la municipalité d'alors (1983 à 1989) est la création d'une Station d'épuration (1988) accompagnée d'un réseau d'assainissement en "Tout Unitaire". Levier s'est agrandi, sa population augmente, les lotissements accueillent de nouveaux habitants.

Les riverains de la Loue demandent que les villages du plateau dont Levier traitent les eaux Usées avant de les rejeter

Le Préfet par les services de l'urbanisme met en demeure la construction d'un système d'assainissement pour délivrer de nouveaux permis de construire au village. En 1985 trois types de travaux sont délibérés :

- un réseau d'assainissement reliant l'exutoire de la Perrière à l'emplacement de la future station avec création d'égouts rues du stade, de Champagnole, de la Nue (1986)
- la couverture du Bye à proximité et au delà des maisons existantes (1987)
- la réalisation de drains d'eaux pluviales vers Combe la Fouine pour éviter la stagnation de l'eau à la Nue et vers la salle des Sports ; aménagement de l'exutoire de la Nue (1988).

La station d'épuration type lit bactérien est construite en 1988, d'une capacité en charge de pollution de 3 150 équivalents - habitants.

Les orientations des techniciens d'alors, préconisent le "Tout Unitaire" : eaux de ruissellement, eaux usées sans transit en fosses septiques, eaux parasites des "Touillons" et source de la Douet rejoignent la nouvelle station équipée en amont d'un déversoir d'orages.

Ainsi sont réhabilités et connectés : la rue du Tacot pour les 15 logements d'Habitat 25 (1992), l'Allée des Jonquilles (1992), les rues de Champagnole, la Motte, le Mont (1993), rues des Prairies et de Chapelle d'Huin (1999), la Nue (2000), Clos St Claude et Victor Hugo (2005), Zone d'activités (2006 et 2008), Lycée et collège St Joseph (2007) ; les conduits du Plane à la Perrière sont refaits (2007).

DÉBUT 21^è SIÈCLE CHANGEMENT DE CAP : LES EAUX RUISSELANTES SONT SÉPARÉES DES EAUX USÉES

Les analyses globales d'assainissement effectuées à la station d'épuration ne présentent pas cependant, les résultats escomptés. Le rendement du lit bactérien à seulement 25% met en accusation un réseau unitaire drainant à la fois des eaux usées, des eaux parasites et des eaux de ruissellement trop dépendantes des précipitations abondantes. Les bactéries ont de la matière organique à consommer qui reste trop diluée !

Si le lotissement Clos St Claude (2003) est réalisé en unitaire, la mise en séparatif débute avec la rue de la Motte (2005) et se poursuit avec les Changières (2004), le Moutet (2007), les Locaux (2008) et prochainement les Clarines (2010).

En 2008 le conseil municipal décide de réaliser une opération de grande envergure, la construction d'un réseau d'eaux usées en parallèle du réseau unitaire afin de supprimer les interférences entre eaux usées, eaux parasites et eaux pluviales sous les rues et places centrales du "Levier d'hier". C'est le grand chantier avec pour réalisations :

Au Carouge, bas du Gravier et l'Argillier : la conservation de l'égout napoléonien pour les eaux pluviales, la création d'un réseau eaux usées et d'un réseau eau potable, la mise en place de deux déversoirs d'orage pour dériver les eaux du réseau unitaire Clos St Claude et Douet- Est hors station.

Places de l'Hôtel de ville et de la fontaine : la suppression de l'égout napoléonien, la création de nouveaux ouvrages, dont un collecteur neuf eaux usées, un déversoir d'orage vers la fromagerie écartant les eaux parasites provenant de la source de la Douet.

Ainsi, aujourd'hui les eaux usées sont dirigées vers la station d'épuration par une canalisation spécifique de 200 et 250 mm de diamètre de façon gravitaire et les eaux parasites et de ruissellement s'écoulent en direction de l'exutoire de la Nue dans un collecteur neuf de 1,65 m² de section là où auparavant, voici 150 ans, un petit pont permettait aux écoliers, en quête de savoir et de connaissances sur les bienfaits de l'eau, de franchir un ruisseau pour rejoindre l'école !

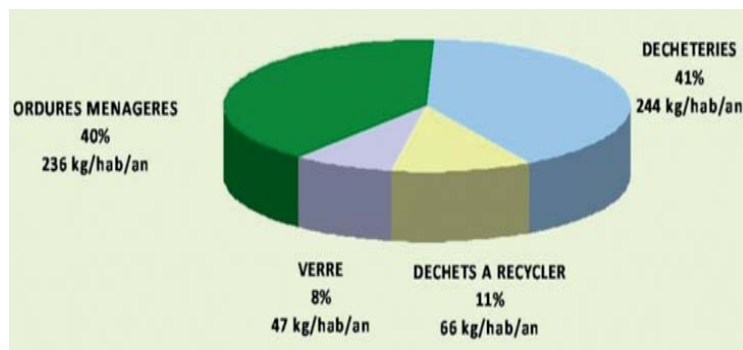
déchets déchets

TRIONS ET REDUISONS NOS DECHETS

Aujourd'hui, chaque habitant du SMCOM du Haut-Doubs (Communautés de Communes de LEVIER, FRASNE et MONTBENOIT) produit environ 1kg de déchet par jour et par personne, soit 349 kg par an ! Ce chiffre atteint 593 kg par personne et par an avec les déchets déposés en déchèterie.

Voici comment se répartissent les 593 kg de déchets produit par un habitant du SMCOM en 2008 :
Les quantités collectées sont en constante augmentation depuis 2000, elles ont plus que doublé en 8 ans !

Cette augmentation résulte de plusieurs facteurs :

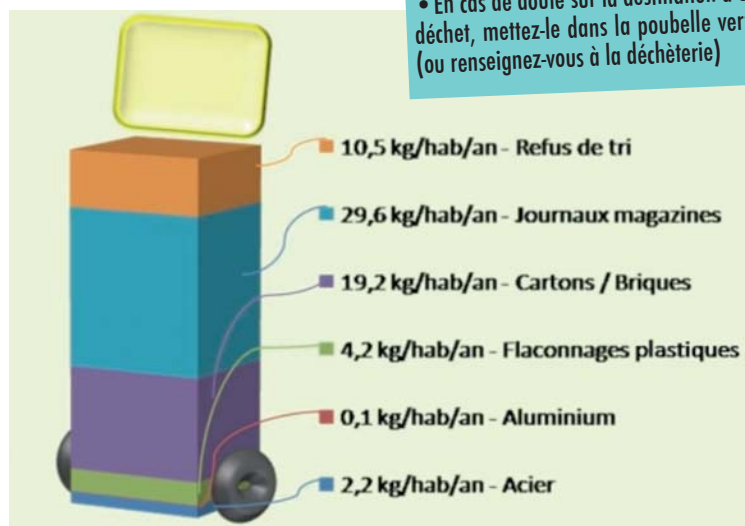


- > L'accroissement de la population
- > Les modifications des modes de vie
- > La modernisation de la gestion du service déchets (en 2000, les déchets maintenant collectés en déchèterie finissaient alors dans les décharges municipales)

Trions,... mais trions bien !

Cela représente 16% des déchets collectés dans le bac jaune. Ces refus devraient se trouver dans le bac vert. Il faut savoir que ces déchets n'étant pas valorisés, nous ne faisons aucune recette. De plus, nous devons les réacheminer vers un centre d'enfouissement. Une tonne de refus de tri coûte environ 2 fois plus cher que si ces déchets avaient été collectés dans le bon bac. Cet été, a eu lieu un suivi de collecte. C'est une salariée du SMCOM qui suit la tournée de collecte et vérifie le contenu de chaque bac jaune. C'est ainsi qu'au petit matin, nous avons pu voir dans les rues du village des bacs avec des déchets refusés scotchés sur le couvercle ou au contraire des messages de félicitations sur les bacs bien triés.

Il s'en est suivi un grand nombre d'appels téléphoniques ou de visites au secrétariat de mairie pour avoir des informations pour mieux trier. Il s'avère en effet que si l'immense majorité des gens essaye de bien trier, il est cependant utile de temps en temps de communiquer en rappelant les consignes et les bons gestes pour un tri efficace.



CONSEILS ET ASTUCES POUR BIEN TRIER

- Je dépose mes déchets EN VRAC dans le bac à couvercle jaune, PAS DE SAC.
- Je ne lave pas mes emballages, je les vide et les égoutte bien simplement. S'ils sont sales, je les jette dans ma poubelle habituelle.
- Je peux compacter mes emballages (briques alimentaires, bouteilles plastiques, ...) pour gagner de la place dans mon bac, mais je ne les emboîte pas les uns dans les autres.
- Je laisse les bouchons sur mes bouteilles et flacons en plastique (ou je les mets de côté pour la Récup'bouchons !).
- Attention, le point vert ne signifie pas que l'emballage est recyclable mais que le fabricant a payé une contribution en vue de la valorisation de cet emballage.
- Surtout, je ne mets pas de verre dans mon bac à couvercle jaune !
- En cas de doute sur la destination d'un déchet, mettez-le dans la poubelle verte (ou renseignez-vous à la déchèterie)

déchets

Réduire notre production de déchets : un enjeu majeur

La gestion des déchets est devenue un enjeu majeur pour l'environnement, la santé et l'économie. La prévention de la production de déchets a été lancée en 2004, date du Plan National de Prévention de la Production de Déchets. Puis en 2008, le Grenelle de l'Environnement définit les axes de la politique "déchets" :

- Réduction de la production d'ordures ménagères de 5 kg par habitant et par an sur 5 ans, soit 25 kg par habitant au total.
- Augmentation du recyclage matière et organique afin de passer de 24 % en 2004 à 35 % en 2012 et 45 % en 2015.
- Recyclage de 75 % des emballages ménagers, les déchets de notre bac jaune, en 2012 contre 60 % en 2006.
- Diminution de 15 % à l'horizon 2012 des déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération.

QUELQUES GESTES A PRATIQUER AU QUOTIDIEN

- Je pratique le compostage individuel pour les déchets alimentaires et les déchets verts (herbes, branchages, ...)
- Je donne ma préférence à des produits peu ou pas emballés (achats en vrac, à la coupe, ...)
- J'achète des légumes et des fruits de saison (qui consomment beaucoup moins d'énergie pour leur production et leur transport).
- J'utilise des éco-recharges (conservez les emballages durables, flacons plastique, barils en carton, et rechargez-les).
- Je préfère les produits durables aux produits jetables (lingettes, essuie-tout, rasoirs, serviettes, ...)
- J'utilise des cabas et des paniers pour transporter mes courses (éviter les sachets en plastique).
- Je donne vêtements, jouets, meubles, électroménagers que je n'utilise plus à des associations caritatives, je donne mes livres aux bibliothèques municipales ou aux écoles.
- J'économise les piles : jeter une pile usagée dans les ordures ménagères ou dans la nature, polluée et empêche la valorisation des métaux. Vous pouvez limiter votre consommation de piles en privilégiant les objets fonctionnant sur secteur ou accumulateur. A l'achat, préférez les piles rechargeables ou les piles alcalines qui durent plus longtemps que les piles salines.

La réduction du volume de nos déchets et la maîtrise du coût de leur collecte et de leur traitement sont l'affaire de tous et de chacun. Il est, en effet, de la responsabilité de chacun de modifier certaines habitudes, d'être plus vigilant en faisant ses courses, de trier le mieux possible et de participer collectivement à la sauvegarde de notre environnement.

Guy MAGNIN-FEYSOT

ateliers municipaux

2009 : du nouveau à l'atelier municipal
A la suite du départ à la retraite de René Chambelland, la place de responsable de l'équipe de l'atelier était à pourvoir. Après avoir rencontré plusieurs candidats, c'est Mr Sébastien Mourel qui au 1er avril 2009 a pris la fonction de Responsable.
Agé de 36 ans, père de 3 enfants, Sébastien habite Boujailles. Sa compétence sur les réseaux d'eau a été l'élément déterminant qui lui a permis d'obtenir le poste (5 années passées au Service de l'Eau, à la ville de Pontarlier). Il possède ses permis poids lourds, de conducteur d'engins. Très vite il a pris en main le personnel qu'il dirige fermement ; nous espérons qu'il confirmera ses bonnes dispositions actuelles.
L'arrivée de ce nouvel élément complète l'équipe ; il ne faut pas oublier que depuis 2001 Levier a vu sa population augmenter. De nouveaux lotissements, l'agrandissement de la Zone d'Activités donnent de

plus en plus de travail. L'entretien des routes, des espaces verts, des réseaux, le soutien aux associations multiplient les interventions des employés. Il ne faut pas perdre de vue que, contrairement à certains villages de même importance, l'équipe des employés de l'atelier a gardé le maximum des compétences qui ont toujours été du ressort de la Commune depuis de nombreuses années. Il est souhaitable que cela continue ainsi, dans l'intérêt des habitants de Levier.
Egalement du nouveau dans le matériel : un petit Citroën Nemo complète le parc automobile ; ce véhicule permet d'économiser les engins lourds et donne plus de mobilité à chaque groupe. Dans le gros matériel, un aspirateur à feuilles vient d'être acquis pour faciliter le nettoyage des espaces verts, des places et des rues. La municipalité essaye de maintenir et d'équiper l'atelier de matériel afin de rendre plus performant le tra-



vail du personnel et de pouvoir le mieux possible faire face aux tâches à exécuter. Le personnel de l'atelier se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2010.

L'Adjoint, responsable
de l'Atelier Municipal
Pierre Lomazzi

sportifs à l'honneur

Levier peut s'enorgueillir de compter une dizaine d'associations sportives dynamiques qui permettent à plus de 600 licenciés de se faire plaisir et de s'illustrer dans le sport de leur choix. Toutefois, toutes les disciplines ne peuvent pas être représentées dans le village et certains doivent trouver ailleurs les clubs leurs permettant de s'exprimer totalement. Nous avons souhaité mettre sur le devant de la scène deux de ces lévitiens "expatriés" dont les exploits ont dépassé les frontières régionales et qui font la une des journaux spécialisés.

Honneur aux dames :

Hermance JEANNIN,

23 ans et déjà une dizaine d'années de compétition dans un sport particulièrement exigeant qui demande de la volonté, de la persévérance, du caractère et des heures d'entraînement : le CYCLISME sur route.

Très jeune, Hermance, est montée sur un vélo pour "se balader", avec ses oncles Gabriel et Pierre qui eux-mêmes avaient goûté de la compétition cycliste avant d'en être assez vite...dégoutés. Rapidement elle a senti qu'elle avait des possibilités et elle a souhaité se tester, se frotter aux autres cyclistes de la région. C'est ainsi qu'elle s'est rapprochée d'un club accueillant des féminines, le V C Morteau où elle est toujours licenciée. Elle était alors toute jeune puisque minime 2^e année.

Les succès sont venus rapidement avec plusieurs titres de "Championne de Franche-Comté" dans les catégories de jeunes.

Puis elle passe au niveau supérieur pour côtoyer les meilleures nationales et étrangères, avec des déplacements de 500 - 600 km tous les week-ends de courses, sans parler des courses à étapes qui exigent des voyages de 5 à 6 jours. Heureusement, Hermance a la chance d'avoir le soutien inconditionnel d'un chauffeur - mécanicien - supporter... et sponsor, en la personne de son oncle Gabriel.

En 2009, Hermance a participé à une quarantaine de courses. Elle termine 2 fois deuxième ; d'abord à Chatillon sur Chalaronne (01) où elle se fait reprendre



sur la ligne après une échappée solitaire, puis au "contre la montre" de Super Besse (63). Elle tient enfin sa victoire à Nazelles-Negrin (Tours) où elle règle au sprint sa compagne d'échappée. Puis elle figure aux places d'honneur à la semaine Cantalienne (Cantal) après avoir été proche de remporter la 5^{ème} étape suite à une échappée solitaire.

Un classement par points, établi sur les 15 meilleurs résultats de la saison, lui permet

de réintégrer le top 50 du cyclisme féminin français qu'elle a déjà occupé en 2004, 2005, 2007.

Pour en arriver là, que de travail et de sacrifices : Entraînement quotidien, avec musculation, home-trainer (3000 km en moyenne) et course à pied en période hivernale, puis quelques 10000 km sur route à partir de la mi-mars. Et il faut concilier entraînement et compétitions avec les études et la préparation des concours de la Fonction Publique.

Pour Hermance, les objectifs sportifs 2010 sont clairs : participer aux grandes courses à étapes du calendrier. La grande Boucle n'ayant pas lieu en 2010, ce sera essentiellement le Tour de Bourgogne, celui de la Haute Vienne, la Semaine Cantalienne et le Championnat de France Elite en Vendée. Et puis bien sûr il faudra conforter sa place dans le "Top 50". C'est tout le mal que nous lui souhaitons.

sportifs à l'honneur

Thomas GUYOT,

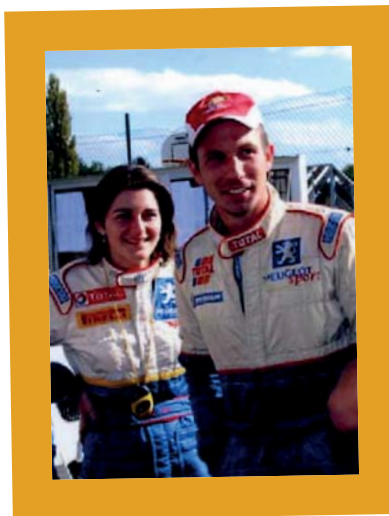
29 ans, préfère évoluer sur 4 roues,...et avec un moteur !

Il faut dire qu'il a baigné dès son enfance dans le monde du SPORT MECANIQUE avec en particulier son père, pilote de rallyes dans les années 70. Il va débiter en kart alors qu'il a tout juste 10 ans et rapidement se hisser au sommet : champion de France minimes, 6 fois de suite champion de Ligue Bourgogne Franche-Comté, 3^e des championnats de France junior, sans oublier une victoire devant Mr Alain PROST soi-même. Il obtient sa place pour les Championnats d'Europe à Valence où il atteint facilement la finale (300 participants). Il terminera finalement 14^e (abandon suite à un accrochage) après avoir pointé à la 5^e place, décroché le meilleur tour en course et visé le titre. Membre de l'équipe de France, il a la possibilité de participer au Championnat du Monde. Mais le karting coûte cher ...

C'était en 1995 alors que j'avais 15 ans, j'ai gagné une course devant Alain PROST.



Aussi, dès l'obtention de son permis de conduire, Thomas décide de se lancer dans le rallye automobile. Nous sommes en 1998. La grande aventure des rallyes commence.



Il débute avec une 106 d'occasion au rallye de l'Auxerrois, sur la terre, en 1999 ; début prometteurs puisqu'il termine dans les 10 premiers de sa catégorie. Un an plus tard, un grand souvenir pour lui, dans la même course il se classe 13^e au scratch, en lutte avec des pilotes de classe dont un certain Sébastien LOEB. Puis ce sera une 2^e place de la Coupe 106, toujours sur terre, au Vaucluse, à 1 seconde du vainqueur ! La terre, il aime ça. Comme il le dit : outre la course, on découvre des paysages, des coins éloignés de tout, des passages sublimes entre montagne et ravin ; c'est le plaisir des yeux en prime.

La course automobile aussi coûte cher et, faute de moyens, Thomas fera un break. Il revient en 2003 pour disputer des courses régionales avec une 106 S16 groupe A (homologuée constructeur, donc avec exclusivement des pièces du constructeur) et les victoires de classe se succèdent.

En 2004, 2005 et 2006 ce sera principalement la Clio Cup et l'apprentissage de l'asphalte avec de nombreuses places d'honneur. Pendant ce temps, il prépare une Lancia Delta pour la neige, et la 106 S16 pour l'asphalte se refait une jeunesse (moteur essentiellement).

Nouveau départ en 2007 avec une grande décision : se limiter aux courses régionales, pour une question de budget. Les victoires de classe (A6K, pour les connaisseurs) s'accumulent. De même en 2008 et 2009, avec aussi d'excellents classements en scratch, et en particulier 3 victoires sur les 4 derniers rallyes de la saison 2009, excusez du peu !

Plus de 10 ans après ses débuts sur la route, il faut se rendre à l'évidence, l'ASA Jura, où il est licencié, tient en Thomas GUYOT un pilote de grande classe. Discret dans la vie, calme, il se déchaîne au volant et, au dire des spécialistes, il fait preuve d'un sang froid remarquable, d'une grande maîtrise avec beaucoup de brio et de dextérité pour rester sur la route. Comme il aime à le dire : "lorsqu'on s'est défoulé sur un rallye de 200 kms, dont 50 kms chronométrés, on est vidé, heureux mais vidé, et on est ensuite beaucoup plus calme sur la route de tous les jours".



N'oublions pas que le rallye est une course d'équipe et que le copilote a une importance capitale. Alors, un grand bravo aussi à Elodie, compagne de Thomas dans la vie comme dans la course.

Son rêve aujourd'hui, leur rêve, c'est de posséder "en vrai" le véhicule dont le poster s'étale sur un mur de leur maison, en guise de clin d'œil : une 207S2000, de façon à lutter pour le classement scratch avec une arme fatale.

Mais là ce n'est plus le même budget ! Avis aux sponsors !

Alain Guyon



C'est le leitmotiv retenu par notre Fédération Départementale résumant l'objectif des services que nous vous proposons, que ce soit :

- L'accompagnement à la vie quotidienne de nos personnes âgées et handicapées,
 - L'aide à la famille avec un personnel qualifié, et, si besoin garde d'enfant,
 - Le portage des repas à domicile avec possibilité de conseils nutritionnels, de menus pour régimes,
 - La télé-assistance pour continuer à vivre en toute sérénité et sécurité à son domicile,
 - Le service A.D.S. (Association Domicile Service) assurant une mission d'insertion auprès des personnes en recherche d'emploi et un service d'aide aux populations, collectivités, entreprises ...
- Une équipe de 12 bénévoles et 23 salariés sont sur le terrain pour assurer ces missions et vous faciliter la vie.

QUE RETENIR DE 2009 LES ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il s'est réuni 7 fois, occasion de permettre à chaque responsable de service d'informer de la situation et de l'évolution de son service, d'en dégager les mesures à prendre.

LA MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION DE COORDINATION

Tous les 2 mois, l'équipe mobile de gérontologie, les infirmiers(ères), le pôle handicap et dépendance du Conseil Général, l'ADMR et le SSIAD de LEVIER se rencontrent afin de coordonner les différentes interventions auprès des personnes en besoin.

LA MISE EN PLACE D'UN CLASSEUR DE LIAISON

Moyen de communication qui se trouve chez la personne aidée permettant une coordination et un suivi des différentes interventions pour un mieux être de ces personnes.

NOTRE ENGAGEMENT DANS UNE "DEMARCHE QUALITE"

Abouissant à une évaluation interne qui est en cours, portant sur la vie associative, le fonctionnement de l'Association (Bénévoles, salariés, personnes aidées).

PARTICIPATION A LA FETE DES SAPINS
Par la confection d'un char, occasion d'une participation active à la vie locale.

VENTE DE FLEURS ET LOTO FAMILIAL
Deux temps forts pour créer du lien et aide financière non négligeable pour le fonctionnement de l'Association.

Un grand MERCI à tous ceux, salariés et bénévoles, qui ont apporté leur collaboration.

ACTIVITES EN HAUSSE EN 2009

Plus 20 % dans le service "Aide aux personnes" : 18145 heures en prestataire, 1604 heures en mandataire
Plus 12 % dans le service "portage des repas"
Plus 10 % dans le service A.D.S.
Le service "Télé-assistance" se maintient avec 21 postes.

L'ASSEMBLEE GENERALE

Manifestation importante avec comme objectif de communiquer, d'informer notamment les élus sur nos activités, de rappeler nos valeurs, l'esprit dans lequel nous œuvrons. Egalement temps de convivialité solidifiant les liens.

Du rapport d'orientation retenons : "Nous ne sommes pas figés, nous poursuivons notre marche par le renforcement de l'existant, une prise en compte d'exigences

administratives nouvelles, et si besoin une réponse à des besoins nouveaux".

Le Président - Denis BONNET



Assemblée Générale Arc sous Montenot

NOUS SOMMES A VOTRE ECOUTE

28, rue de Salins 25270 LEVIER
Tél / Fax : 03 81 89 58 04
admlevier@orange.fr

Service PORTAGE REPAS
Albert RATTE - 03 81 89 51 94

Service FAMILLE
Catherine MAIRE : 03 81 49 52 32

Service PERSONNES AGEES
Jeannine SIMONATO - 03 81 49 54 91
Françoise VUILLERMET - 03 81 48 57 45

Service TELE-ASSISTANCE
Claude BOURGEOIS - 03 81 89 53 37

Service A.D.S.
Claude VIEILLE - 03 81 49 37 33

Nous pouvons vous accueillir dans nos bureaux, 28 rue de Salins 25270 LEVIER :
Les mardis, mercredis et jeudi de 9 H 30 à 12 H,
Le Vendredi de 14 H à 17H.



famille

familles rurales

DE LEVIER

L'objectif de l'association : Grâce à l'action de bénévoles, il s'agit de proposer et de réaliser des projets pour l'enfance et la jeunesse, pour développer les loisirs, apporter aux familles une certaine amélioration de la qualité de vie en développant les services.

Pour cette année 2009, l'association Familles Rurales de Levier a pu réunir une centaine de familles adhérentes à qui l'association a proposé ses activités telles que les accueils de loisirs en périodes de petites et grandes vacances scolaires, les camps et mini camps pour les ados et les plus jeunes, les cours de yoga, l'atelier théâtre etc....



Pour la seconde année, la directrice Cécile Vannson est en charge du **périscolaire** mis en place par la commune.

Le périscolaire fonctionne le matin de 7h (sur demande) à 8h30, le midi de 11h30 à 13h15, le soir de 16h15 à 19h00, selon les besoins des familles.

L'équipe adapte les locaux tous les jours pour un accueil des plus agréables possible pour les enfants (banquettes, jeux de sociétés originaux, tout ce qu'il faut pour dessiner s'exprimer...) sur fond de musique tout au long de l'accueil, la bibliothèque également accueille les enfants pour de longues histoires et selon les périodes (noël, pâques...) l'équipe propose aux enfants des thèmes différents afin de réaliser de petites activités.

La Ludothèque : elle fonctionne les mardis soir de 16h à 18h et les mercredis après-midi de 14h à 16h.

Les enfants et les familles de tous âges peuvent profiter de jeux, tous plus originaux les uns que les autres mais aussi pour une somme modique emprunter ces jeux afin d'en profiter plus longtemps en famille !

Renseignements :
Cécile Bordy 03 81 89 54 43

Les mercredis loisirs Ados : ils ont lieu un mercredi sur deux et permettent aux jeunes d'élaborer des projets ensemble, de se retrouver, de bricoler, d'échanger et de partager leur envies.

Les enfants apprennent différentes techniques et méthodes théâtrales à travers divers exercices. Un spectacle est programmé à la fin de l'année scolaire, reprise de l'atelier début d'année.

Les accueils de loisirs : une semaine durant les petites vacances et trois semaines durant les vacances d'été, à la journée avec repas possible de 9h à 18h. Les semaines fonctionnent sur des thèmes différents et ludiques aussi variés qu'attractifs pour les enfants ponctués de sorties et inter centres afin de s'ouvrir sur l'extérieur et sur d'autres activités...

Inscriptions à la journée ou à la semaine.
Renseignements : Cécile Vannson

Les camps et mini camps : Les camps pour les ados de 12 à 17 ans en camping pour découvrir et apprendre la vie en collectivité, les activités sportives, les repas ensemble etc...

Les jeunes préparent le camp et participent activement à sa mise en place. Les mini camps sont mis en place durant les vacances d'été avec quatre jours et trois nuits en camping pour les jeunes de 9 à 11 ans afin également de découvrir et d'apprendre la vie en collectivité.

Les cours de Yoga : ils ont lieu le mercredi à 20h.

Renseignements : 03 81 49 57 02.

Les ateliers création : le lundi après-midi et le lundi soir. Durant ce rendez-vous chacun peut montrer ses talents et partager ses savoirs faire dans ce fabuleux monde des arts créatifs...

Renseignements 03 81 49 58 90



Les jeunes sont accueillis de 12 à 17 ans, de 14h à 17h.

Renseignements : Cécile Vannson

L'atelier théâtre : Depuis bientôt trois ans et fort de son succès, l'atelier théâtre encadré par François Lacroix à l'école d'agriculture a lieu le samedi matin de 10h à 11h30.

Pour tous renseignements concernant l'association Familles Rurales Cécile Vannson 03 81 89 57 85 ou famillesruraleslevier@orange.fr Permanences au local jeunes, 5 rue de Pontarlier, le Lundi de 13h30 à 16h et le mardi de 8h30 à 11h.

fêtes

Comité des fêtes

BILAN 2009

samedi 06 décembre 2008 : Téléthon - Le Comité des Fêtes était partenaire de la municipalité pour cette manifestation. Accompagné d'autres Associations et de bénévoles, il a participé activement à cette journée, notamment en vendant des repas et en gérant la buvette.

samedi 07 février 2009 : Bal traditionnel animé par SSA - Deux Associations, le Carreau lévitiien et Soluna, ainsi que des bénévoles s'étaient portés volontaires pour aider. Malheureusement les entrées ne furent pas à la hauteur de ce que nous avions envisagé, mais la neige abondante a eu raison de nos clients potentiels !

Samedi 21 février 2009 : grande journée carnavalesque qui a débuté le matin avec la confection de beignets, suivie par un défilé costumé et musical puisque l'harmonie Soluna s'est jointe gracieusement aux participants dans la joie et la bonne humeur jusqu'à la maison de retraite où nous avons été reçus très chaleureusement. Ces courts moments partagés avec les anciens de notre village restent vraiment très importants !

Aux alentours de 16 heures, toutes les familles qui le souhaitaient ont pu se donner rendez-vous à la salle des fêtes où avait lieu le spectacle : "le grenier aux trésors" joué par la Compagnie VONI, et juste après un délicieux goûter était offert.

Cette fabuleuse journée s'est clôturée par un bal costumé égayé par les danseurs du COLOR LATINO .

Soluna, le Carreau lévitiien et les bénévoles étaient de nouveau présents pour nous aider. Sur le plan financier, le résultat fut déficitaire mais sur le plan humain ce fut une belle réussite !

30 et 31 mai 2009 : week-end de la Fête des Sapins, avec pour cette année, les Fables de La Fontaine comme thème principal du défilé. Sept chars ont été confectionnés : 4 par des Associations et 3 par des bénévoles. Tout au long de ces jours de

préparations et de fête, les Associations et tous les bénévoles n'ont pas failli à leur investissement ; ils nous ont tous été d'une aide précieuse et ont relevé avec nous, si peu nombreux, ce grand défi de conserver cette année là encore, la Fête des Sapins.

Les deux soirées "bal" n'ont pas réuni le monde escompté. L'orchestre moins onéreux, mais en contrepartie, de qualité inférieure à celui de l'année précédente, y est pour beaucoup, encore que... ?

Suite à de nombreuses discussions avec différentes personnes, nous pouvons en déduire que les attentes ne sont plus les mêmes : un grand nombre préférerait deux soirées animées par un DJ avec une première partie musette le dimanche soir !

DIVERS

L'envie du Comité des Fêtes est de mettre en place des actions avec les Associations, la municipalité et avec l'aide de bénévoles. Il se veut également partenaire des manifestations organisées par d'autres. Son objectif principal est de faire de son mieux pour animer le village.

MATERIEL

Le Comité des Fêtes a en sa possession un certain nombre d'équipements dont il est possible de disposer, en le réservant au préalable auprès des personnes responsables : Messieurs David PREVALET et Mickaël SIRON.

Nous remercions très sincèrement la municipalité d'avoir été si présente tout au long de ces mois passés ; les sponsors que nous avons sollicités et qui ont eu la gentillesse de nous apporter leur soutien ; le comité élargi qui nous a rejoint et épaulé ; les Associations qui se sont investies à nos côtés et tous les bénévoles qui nous ont aidés.

LE COMITE DES FÊTES

PROJETS 2010

Samedi 30 janvier
concert ou bal à définir

Samedi 06 février
concert ou bal à définir

Samedi 20 février
journée de carnaval suivie d'un bal

Samedi 13 mars
soirée catch et bal

Sam. et dim. 22 et 23 mai
Fête des Sapins

Samedi 26 juin
remerciements





ASSOCIATION "ALCOOLIKES ANONYMES"

Le groupe de Levier de l'Association "Alcooliques Anonymes", accueille et reconforte, comme tous les autres groupes de l'association dans le monde, toutes celles et tous ceux qui, vaincus par la maladie et ses conséquences, se reconnaissent "impuissants devant l'alcool" et décident d'accepter de l'aide pour s'en sortir. C'est par les témoignages de nos vécus de malades alcooliques que nous nous aidons à nous rétablir. Car nous avons enfin compris que seuls nous ne pouvions rien contre cette addiction. N'ayez pas peur de prendre contact, nous sommes tous au même niveau: vaincus par la maladie, et nous tentons de nous en sortir par l'entraide.

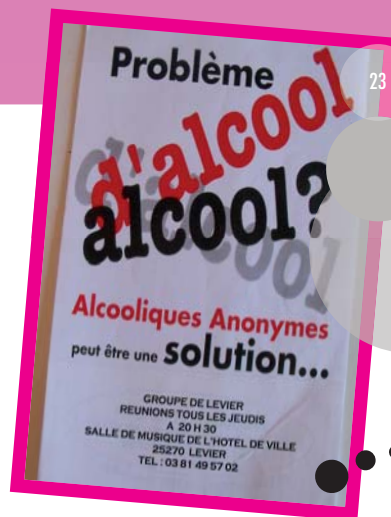
Pour y parvenir, nous disposons d'un programme de rétablissement en 12 étapes, qu'il nous est proposé de pratiquer,

chacun à son rythme, le but étant de progresser, et non de le pratiquer à la perfection.

Nos membres fondateurs ont compris que cette maladie est non seulement une atteinte physique mais surtout un mal psychique, qui nous demande de changer certaines choses dans notre fonctionnement. Grâce à ce programme, nous améliorons ce qui nous gêne dans notre vie, et reprenons goût à l'existence.

Par la thérapie de la parole, nous nous libérons de notre fardeau au fil des réunions, et nous devenons capables d'accueillir les nouveaux membres qui nous rejoignent pour demander notre aide.

"Lorsque n'importe qui, n'importe où, tend la main en quête d'aide, je veux que la main des A.A. soit là, et de cela, je suis responsable."



Parallèlement, les conjoints ou les proches de malades peuvent eux aussi se rétablir des dégâts causés par la maladie grâce à des réunions et à un programme calqué sur celui des malades alcooliques.

Les réunions ont lieu tous les JEUDIS à 20 h 30 à la salle de musique de l'hôtel de ville pour les malades alcooliques et à la salle à droite au rez-de-chaussée pour l'entourage.
Pour nous contacter
09 71 46 63 48

donneurs de sang

L'Association des Donneurs de sang de LEVIER a été créée en 1974 et regroupe 19 membres actifs et délégués des communes environnantes.

En 2009, ont été organisées à la salle des fêtes :

- 5 collectes de sang recueillant à chaque fois une moyenne de 70 dons.
- 6 collectes de plasma et plaquettes recueillant en moyenne 16 dons.

(La séance de prélèvement du plasma ou des plaquettes s'effectue de 8h à 12h et le don en lui-même dure environ 1 heure. L'EFS (Etablissement Français du Sang) ne disposant que de 4 machines, il est donc matériellement impossible de convoquer plus de 16 donneurs.)

Pour la collecte de sang, rappelons qu'il n'est plus nécessaire de venir à jeûn. Après avoir rempli un formulaire confidentiel et après un bref entretien avec un médecin de l'EFS, toute une équipe de charmantes

infirmières vous accueillent et vous proposent de vous allonger sur un lit avant de vous ponctionner gentiment et sans douleur environ 450 ml de sang.

Pour vous remercier de votre don et de votre courage, l'Association et ses aimables bénévoles toujours fidèles au poste (Simone, Colette, Emile et Raymond) vous offrent ensuite une collation que vous aurez bien méritée.

Les horaires des collectes ont été alternées (8h15-12h30 ou 16h-19h) afin de pouvoir satisfaire les donneurs travaillant de matin ou d'après-midi.

Par l'intermédiaire des journaux et télé, il est rappelé régulièrement que les dons de sang sont encore insuffisants, que les besoins se font de plus en plus pressants. Alors n'hésitez plus, faites fi des tabous et de vos peurs ancestrales,

ENEZ AUX PROCHAINES COLLECTES, VENEZ FAIRE DON D'UN TOUT PETIT DE VOUS MÊME...VOUS EN SEREZ FIER !

Prochaine collecte :
sam.19 décembre 2009 de 8h15 à 12h30

Prochaines collectes 2010

DON DU SANG

- mercredi 3 Mars 2010 (16h à 19h)
- 20 octobre 2010 (8h15-12h30)
- 12 Mai 2010 (8h15 -12h30)
- samedi 15 Décembre 2010 (16h à 19h)
- 28 Juillet 2010 (16h-19h)

DON DE PLASMA

- Mercredi 10 Mars 2010
- 1 Septembre 2010
- 5 Mai 2010
- 3 Novembre 2010 (de 8h à 12h30)
- 7 Juillet 2010
- 22 Décembre 2010

Au nom de l'EFS et de l'Association, merci à toutes et à tous !

EHPAD

ASSOCIATION "VIVRE A L'HEXAGONE"



L'association "Vivre à L'Hexagone", créée en 1998, se compose de membres du personnel, des familles, et des bénévoles.

En 2009, nous avons pu faire des sorties au restaurant, la visite de la fabrique de chocolat à Gilley, des goûters, des sorties fleurs, la visite du musée du cheval comtois et de la forêt à Levier, du musée du fromage à Cléron, et inviter des groupes de chant.

Le jour de la fête du cheval et de la forêt à Levier, nous avons pu faire participer des résidents, tous heureux de retrouver des métiers d'autrefois.

Le budget "animation" de l'E.H.P.A.D. est loin d'être suffisant pour envisager toutes ces activités. Aussi, les bénéfices du loto que nous organisons en novembre, les dons; les subventions de la C.C.A. 800, sont les bienvenus pour nous aider à financer tous nos projets.

bibliothèque municipale

BILAN DE L'ACTIVITE 2009

Horaires d'ouverture :
mardi 16h30 - 18h30
mercredi 16h00 - 18h00
vendredi 17h00 - 19h00
samedi 14h00 - 16h00

Cotisation annuelle :
10 € par famille pour Levier et la
Communauté de Communes CCA 800
12 € par famille
pour les personnes extérieures

Emprunts : 6 livres, 2 revues, 1 DVD
adulte, 1 DVD enfant, 1 documentaire,
2 audio

La bibliothèque est un lieu ouvert pour tous : consultation gratuite sur place ou emprunt d'ouvrages variés.



Elle accueille les classes de la CCA 800.

En 2009 on compte 964 lecteurs inscrits. Grâce au partenariat avec la Médiathèque du Doubs, Il est possible de choisir parmi 11000 ouvrages : romans, documentaires, revues pour adultes et jeunes.

Des expositions et des animations ont été proposées :

- Exposition "les grandes exploratrices et aventurières"
- Rencontre - discussion entre Isabelle Autissier et les jeunes,
- Conte musical "une nuit, la mer..." avec Isabelle Autissier et Pascal Ducourtieux
- Projection du film "Le champ des paysannes" de Suzanne Chupin
- Lecture à haute voix : 4 représentations données par la Bibliothèque du Département et par la bibliothécaire de Levier,
- Exposition sur l'Afrique.

Certaines animations sont réalisées en collaboration avec le Musée Relais .

Des cours informatiques ont été donnés par le frère Six durant l'année ; ils sont suspendus pour 2010.



En 2010 les pauses Li-Thé-Raires (échanges sur une œuvre autour d'une tisane) reprendront tous les deux mois environ, et des expositions seront encore proposées.

Nous avons en préparation un spectacle "Contes de l'Est" avec l'orchestre Sortie EST.

Fabienne Pepiot

Fabienne PEPIOT - 03 81 89 58 73
bibliotheque.levier@wanadoo.fr

à l'accueil



une association qui essaie de mettre un peu de bonne humeur dans le groupe. Le Club est ouvert à toutes les personnes qui veulent passer un bon après-midi : jeux de cartes, de société, scrabble, ou autres ; le tout se terminant par un sympathique goûter.

Le Club "L'Accueil" est ouvert de 14 à 18 heures, tous les mercredis, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Pour le Comité, M.J. Lacroix

C'est dans la bonne humeur que le Club de L'Amitié a repris ses activités. Plusieurs activités sont programmées : Repas de Noël, grenouilles, organisation d'un voyage, visites de sites proches et

souvent inconnus. Il y a aussi les anniversaires qui créent des liens d'amitié au sein du groupe. Le Club n'est pas uniquement un groupement d'anciens qui "tapent le tarot", mais

Présidente : Lacroix Marie Jo
Vice-Présidente : Chagrot Simone
Secrétaire : Lonchamp Henri
Trésorière : Pasteur Denise

Chorale "La Pastorale"
1, Place de l'Eglise
03 81 46 29 84 - 06 73 68 33 22
choeur25@sfr.fr

Chorale

L'activité principale de la chorale, "association loi 1901", reste l'animation liturgique des offices religieux, à savoir les eucharisties du dimanche, l'accompagnement des fidèles pour les événements heureux (mariages) ou douloureux (obsèques). Il est toujours réconfortant de sentir une présence lors de ces cérémonies. La chorale a participé, pour l'année 2008-2009, et sur demande des familles, à 5 mariages. Néanmoins, elle a d'autres activités :

- le 13 septembre 2008, la chorale a tenu un stand au 1er forum des associations organisé par la municipalité de Levier, dans les locaux de la mairie. Elle a présenté l'association sous forme de panneaux et photos, et animé par quelques chants de son répertoire le public présent ;
- en décembre 2008, comme tous les ans, la chorale anime l'office donné à la maison de retraite, pour les résidents. Cet après-midi est toujours très apprécié par les personnes âgées, les chants de Noël étant choisis afin que ceux qui le peuvent puissent nous accompagner, pour se souvenir ; l'accueil des choristes par le personnel à l'issue de ce moment convivial est très agréable ;
- le 13 mars 2009, concert donné en l'église de Levier, avec le concours des chorales "La Siffelle" d'Arçon, "Interval's"

de Montbenoit/Les Gras et "Les Hors la Voix" de Frasne/Levier dans le cadre des manifestations nationales prévues par l'association "Rétina France", organisme représenté sur le plan local par Monsieur Bernard Raillard, et qui a pour objectif de récolter des fonds pour la recherche des maladies de la rétine en particulier ;

- le 10 mai 2009, nous avons participé au festival annuel des chorales du Haut-Doubs Forestier, en l'église d'Arc-sous-Cicon. Cette manifestation a rassemblé plus de 250 choristes pour la célébration eucharistique du matin, l'après-midi étant en partie réservé au chant profane par une audition séparée de huit d'entre elles, dont nous faisons partie. Il est à noter que nous préparons cet événement depuis les répétitions de septembre ;
- le 28 juin, animation de la messe à Salins St-Anatoile, lors de la sortie annuelle,

suivie d'un repas d'amitié et de la visite des salines.

Notre association est composée de 32 adhérents. La cotisation annuelle est fixée à 10 €. Nous nous retrouvons le jeudi soir de 20h30 à 22h15 pour la répétition. L'effectif a tendance à diminuer. C'est pourquoi, un appel est lancé à toutes celles et ceux qui aiment chanter et qui veulent nous rejoindre pour étoffer un peu ce groupe et le rendre encore plus vivant.

Le prochain festival des chorales est prévu le 9 mai 2010 en l'Abbaye de Montbenoit. Notre chorale s'y prépare dès maintenant, lors de répétitions communes avec les secteurs du Haut-Doubs forestier, et du Val d'Usiers.

La présidente, Marie-Thérèse Gence



Au festival d'Arc sous Cicon

MUSEE

Levier, le pied à l'étrier



Levier, Grand succès de la fête du cheval et de la forêt...



"Le bourg de Levier a la chance d'avoir un musée du "cheval de trait comtois et de la forêt" qui, d'année en année, s'agrandit dans ses expositions et son accueil avec le label pour personnes handicapées. En dehors de la fête des Sapins, qui attire un public nombreux et varié, rien sur les diverses activités relatives au cheval et aux métiers de la forêt et du bois n'existait jusqu'à cette année.

L'Association des Amis du Musée, sous l'impulsion de Max Régner et Eric Faure, a décidé de mettre en valeur les richesses de Levier en harmonie avec le Musée. Ce qui a le plus surpris, c'est l'énergie qu'a montré une trentaine de jeunes passionnés qui sont mordus de cheval et qui n'ont pas

hésité à mettre la main à la pâte pour la préparation de cet événement."

Sur la place de la mairie, avaient pris place les artisans avec leur savoir-faire ancestral le tavaillonneur et le sanglier ainsi que les sculpteurs, paradoxe surprenant à côté des énormes engins forestiers tels qu'une fendeuse, un grumier, une batteuse... impossible de tous les citer"

(Extraits de L'Est Républicain)

Cette fête fut un succès. Certes, le beau temps était de la partie mais le soleil sans l'enthousiasme des 130 bénévoles n'aurait pas réussi à laisser dans le cœur de chacun l'envie de recommencer l'année prochaine; rendez-vous est pris en 2011 puisque la "route des vins et du comté" appelée maintenant ". FRANCHE-COMTE TERRE DE TRAITS" sera lévitiennne en 2010 mais nous seront présents.

Cette année, nous avons pu également mettre en place le triple étiquetage annoncé, Allemand, Anglais, Braille avec la collaboration du CRESSDEV (Centre Régional d'Enseignement et d'éducation spécialisée pour déficients visuels) A noter aussi que vous pouvez maintenant suivre la visite en allemand et en anglais (film et documentaires traduits)

Nous avons pu bénéficier de différents dons

et avons pu acquérir 3 colliers supplémentaires et financer la réfection de trois autres. Monsieur BONJOUR expose deux fontaines miniatures. L'assemblée Générale du Musée est fixée au 29 Janvier 2010 à 20 h au Musée venez nous rejoindre.

Nous vous proposons le DVD de la fête du cheval et de la forêt du 23 Aout 2009 au prix coûtant de 10.00 € ainsi que le DVD du film du C.A.P.L. sur les chroniques de Levier en 1966 (théâtre l'avant-garde - journée des classes en 6 - vente agricole à la ferme de la cuvette - fête des sapins 66 et bien d'autres sujets)

Je renouvelle mes remerciements à toute l'équipe.

B. RAILLARD



Inauguration fontaine du Gravier

Soluna, est un orchestre d'harmonie regroupant une trentaine de musiciens, principalement originaires des communautés de communes CCA800 et CFD.

Vous avez pu apprécier Soluna, au cours des divers concerts organisés en 2009 dans la communauté de communes, à l'extérieur (Tavaux, Doubs), mais aussi dans un style plus détendu et festif pour le Carnaval en février à Levier, ou encore à l'inauguration du Lavoir de la rue de Besançon de Levier en septembre.

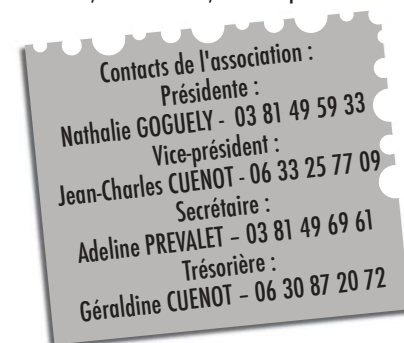
soluna

Le répertoire musical se compose de morceaux classiques, mais aussi pop-rock et musiques de films. Il s'est aussi récemment diversifié par l'adaptation de compositions de Reggae créées ou adaptées intégralement par le chef d'orchestre Jean-Michel TRIMAILLE. Ces compositions seront présentées au cours des concerts de l'année 2010 et donneront également le jour à l'enregistrement d'un disque.

Soluna cherche à se développer, en intégrant de nouveaux musiciens et musiciennes, y compris les plus jeunes qui seront soutenus par les anciens ! Les répétitions ont lieu toutes les semaines le vendredi soir de 20h30 à 22h00, à la Ludothèque de Levier ou à la salle de

musique de Frasne, une semaine sur deux. Le covoiturage pour se rendre aux répétitions est possible.

Soluna est également disponible pour animer vos manifestations : apéritifs concerts, fêtes diverses, selon disponibilités.



MUSICART'S



L'école de musique et de danse est dirigée par 2 directeurs qui sont aussi enseignants au sein de la structure. L'équipe pédagogique est constituée de musiciens professionnels diplômés, employés au statut de salariés.

Des membres bénévoles, par leur appui administratif et logistique, contribuent à la bonne marche de l'association.

À la codirection, Frédérique Vuillaume, professeur au sein de la structure depuis sa création, gère de nombreuses tâches comme le montage du budget, la gestion administrative, les projets d'animations en milieu scolaire et au sein de l'école, ainsi que des cours de formation musicale.

Patrick Raclé, dans la structure depuis 12 années, assure entre autres le lien entre les parents et les professeurs, les plannings, la gestion des professeurs, le recrutement, la publicité.

Le nombre de nouveaux inscrits tant à la rentrée 2008 qu'en 2009 est en constante progression. C'est un point positif pour le développement culturel des communes et pour la dynamique de l'école. Musicart's reçoit un soutien financier des communautés de communes CCA 800 et CFD et du conseil général. Les communes de Levier, Frasne, Bannans et Bians les Usiers participent au bon déroulement des cours en mettant gracieusement des locaux à disposition.

Présentation de l'association : Musicart's est une association culturelle, spécialisée dans l'enseignement de la musique et la danse.

Elle a pour vocation :

- de favoriser, dans les meilleures conditions pédagogiques, l'éveil des enfants à la musique, l'enseignement d'une pratique musicale vivante aux jeunes, la formation de musiciens amateurs autonomes, voire l'éclosion de vocations.
- d'être actrice du développement culturel de son territoire en collaboration avec tous les autres organismes du secteur.
- d'établir une structure garantissant un niveau qualitatif correspondant aux normes définies par le schéma départemental

Le rayon de l'association s'étend sur 21 communes, totalisant 10 000 habitants.

Voici l'éventail des disciplines que nous sommes en mesure de vous proposer cette année :

- L'éveil musical pour les 4 à 6 ans
- La formation musicale échelonnée sur 2 cycles, soit 7 années. Également un cours pour adultes
- La formation instrumentale avec des cours de clarinette, flûte traversière, saxophone, trompette, trombone, guitare classique et électrique, violon, violon alto, batterie, percussions, accordéon, clavier/synthé et piano.
- De la danse sous forme de stages aux petites vacances.

À cela s'ajoute différentes formations collectives accessibles à tous nos élèves

• L'Orchestre Junior concerne les élèves ayant une pratique instrumentale depuis 4 ans, ainsi que les adultes. Il fonctionne sous forme de stages aux petites vacances, environ 35 musiciens composent cette formation qui a donné 6 concerts la saison dernière et qui est repartie de plus belle pour l'année à venir. L'orchestre junior est dirigé par Mathieu Martinez professeur de saxophone au sein de Musicart's.

- Le Rock Band est "drivé" par celui que l'on ne présente plus : Jean Michel Trimaille. Ce groupe est composé de 4 à 6 musiciens motivés et désireux de s'ouvrir à un répertoire tourné vers les musiques modernes, plus actuelles.
- La musique de chambre, chapeauté par

Anna Simerey, professeur de violon s'adresse aux jeunes musiciens désirant pratiquer la musique en petite formation : trio, quatuor, quintette...

- La chorale "les Hors la Voix", dirigée de main de maître depuis plusieurs années par Christine Parnet. Une quarantaine de choristes hommes et femmes se réunissent tous les mercredis à 20h alternativement à Levier ou Frasne.

Le cursus des élèves repose essentiellement sur 2 cycles. Un premier permettant les apprentissages fondamentaux pour une durée moyenne de 4 années ; il est validé par un examen devant un jury composé de professionnels, puis un second cycle de 3 années, également validé par un examen. Des équivalences sont ainsi établies entre les différentes structures musicales de notre région, permettant à nos élèves de les intégrer avec une véritable reconnaissance des acquis.

Les cours sont dispensés tout au long de la semaine aussi bien pour les enfants que pour les adultes qui ont la chance depuis l'an dernier d'avoir un cours de formation musicale spécifique, tous les lundis soirs. Musicart's possède un site internet très actif, il est possible d'y trouver toutes les informations relatives à l'école de musique, ainsi que de nombreux reportages photos ou vidéos sur les manifestations ou auditions réalisées par l'école de musique. Ce site est régulièrement mis à jour par une maman bénévole, Monique Jacobée qui habite à Goux les Usiers.

Association d'Enseignements Artistiques
Musique et Danse
Intercommunalités CCA 800 et CFD
www.musicarts.fr
Directeurs :
Patrick Raclé 06 84 18 39 36
pracle@musicarts.fr
Frédérique Vuillaume 06 73 89 94 38
fvuillaume@musicarts.fr
Présidente :
Micheline Baudoz 03 81 89 73 07
mbaudoz@musicarts.fr
Secrétaire : Géraldine Mouraux
Trésorière : Odile Beauque

alpe

ALPE

Association Levier Patrimoine Environnement

Siège social : Mairie de Levier

A sa sixième année d'existence, l'Association A.L.P.E. a réussi sa première réalisation de rénovation du patrimoine, conformément aux buts qu'elle s'était fixés à sa création.

En effet, après plusieurs années d'efforts de ses membres et la volonté tenace de son Président, c'est avec une grande joie que de nombreux Lévitien, de même que les souscripteurs et les adhérents, ont inauguré en Septembre la fontaine du Gravier,



Chevaux comtois venant se désaltérer à la Fontaine du Gravier

en présence du Maire, du Conseiller Général et du Directeur Départemental de la Fondation du Patrimoine.

Et l'on ne saurait en cette occasion faire preuve de modestie car c'est vraiment une réussite que cette belle fontaine restaurée quasiment à l'identique et qui vient embellir la bourgade de Levier, dans un endroit très passant.

D'autres chantiers sont envisagés dès la fin des mauvais jours et l'Association souhaite voir adhérer toutes les personnes ayant quelques compétences en matière de restauration du bâti et ...de la bonne volonté...

Toujours dans l'esprit des buts de l'Association, L'ALPE a volontiers accepté la mission qui lui a été demandée par Monsieur le Maire de Levier, dans le cadre du recensement national des biens des églises en relation avec la Commission d'Art Sacré de l'Archevêché et en collaboration avec

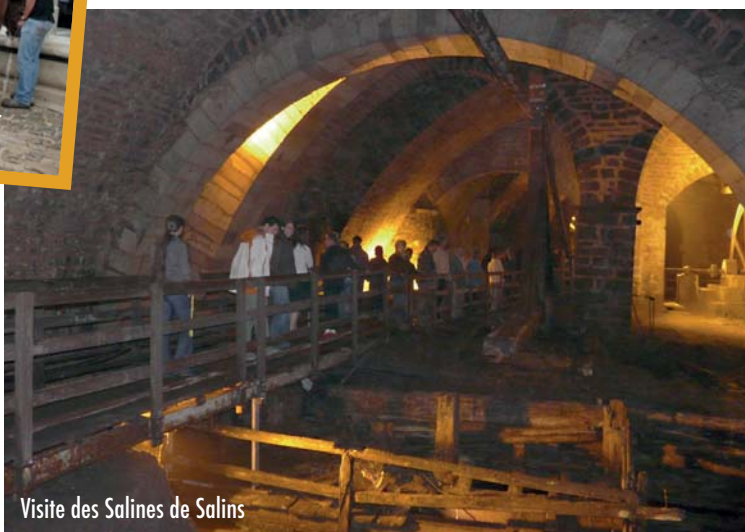
l'unité pastorale de Levier, d'effectuer le recensement complet des objets de culte et des biens mobiliers de l'église de Levier. Ce travail descriptif et photographique a demandé l'engagement d'une équipe d'adhérents pendant de nombreuses journées : il est quasiment terminé à ce jour et la brochure condensant ce travail sera bientôt remise aux mandants de cette recherche.

Le volet d'activités consacrées à la découverte du patrimoine local et départemental n'a pas été oublié : même si le nombre de sorties n'a pas atteint le volume des années précédentes en raison de la disponibilité des membres, la qualité des propositions faites aux adhérents n'a pas baissé. On peut en juger par quelques exemples : visite du Réservoir du Mont de Levier

site et des Salines de Salins, deux sorties en Suisse pour découvrir des panoramas exceptionnels (Creux du Vent puis Mont Tendre) et enfin une visite du Musée du Temps et du Palais Granvelle de Besançon : un beau programme pour les adhérents !

Une chose est sûre c'est que le programme de l'année 2010 sera aussi riche et varié et nous invitons toutes les personnes intéressées à venir s'associer à nous. L'adhésion peut-être souscrite auprès du Président, Pierre Lomazzi ou auprès du trésorier, Gilbert Cuenot . Son montant reste fixé à 12 euros.

Nous rappelons également que la souscription, agréée par la Fondation du Patrimoine, n'est pas close et que chacun peut apporter son écot, auprès des mêmes personnes, pour participer à la rénovation prochaine de la fontaine de L'Argillier. Cette



Visite des Salines de Salins

qui a surpris plus d'un Lévitien par sa qualité architecturale, visite commentée de l'église de Septfontaine remarquable par son histoire ou, sur le plan de l'environnement, la découverte des chemins de l'eau sur le plateau de Déservillers, une conférence de Claude Lucas sur l'histoire de Maillot organisée conjointement avec la Bibliothécaire Fabienne PEPIOT et qui a accueilli une belle assistance, la visite du

contribution est assortie d'un avantage fiscal (déductible des impôts à 66% pour les particuliers, et 60% pour les entreprises). D'avance merci pour notre patrimoine.

Le Comité

asa

A.S.A. du Plateau de Levier

Notre Association née en 1980 sur la Commune de Chapelle d'Huin regroupe 134 propriétaires, dont les Communes de Levier et de Reugney pour 325 hectares de forêt à dominante résineuse. Elle se situe, par son altitude, dans l'étage dit "collinéen" avec comme espèces représentatives les épicéas, sorbiers, sureaux et sapins et en limite avec les hêtres ou "foyards".

Avec un volume moyen de 400m³ à l'ha (moyenne basse) cela représente 130.000 m³ de bois, avec une production voisine de 13.000 m³ par an.

Depuis des décennies elle se situe à l'étage

type des résineux, vers 800 m d'altitude, mais qu'en sera-t-il avec les conséquences du réchauffement climatique s'il se poursuit ? Les chiffres officiels, s'ils sont confirmés par les faits, d'une augmentation de la température de 1° C, auraient comme conséquence de repousser "l'étage résineux" de 280m en 2030. En matière de forêt la durée de croissance est de 70 ans, c'est-à-dire que 2030 c'est demain pour des arbres plantés ou régénérés en 1960 !

Il n'est pas impossible que, là où ils sont seuls, nos épicéas aient à souffrir de chaleurs inhabituelles ; en outre une pluviométrie en baisse n'arrangera rien,

et nos hêtres - ou foyards - risquent de courir après la pluie en s'installant plus en altitude. Il nous faudra éclaircir pour en tenir compte, et surtout ne pas laisser le sol nu pour éviter l'assèchement.

Citoyens pollueurs, nous allons payer la taxe carbone ; aurons-nous des retombées sur notre captation de CO₂ ?

N'y comptons pas trop ; notre récompense est dans la production d'oxygène et, par là, dans la qualité de l'air que nous donnons à respirer à nos enfants ainsi que dans la régulation de la température. Il fait bon, très bon la nuit à Levier.

Jacques CEZARD - Président

AFFAA

193^e SECTION DU DOUBS DES ANCIENS DES FORCES FRANÇAISES D'ALLEMAGNE ET D'AUTRICHE : A.F.F.A.A.

La 193^e Section du Doubs vous fait part de ses activités pendant l'année 2009.

Notre sortie annuelle de 4 jours, du 1er au 3 Mai, a eu lieu à Maurs-la-Jolie (Auvergne) pour le 85^e Congrès National des A.F.F.A.A..

J'ai présidé la 15^e Assemblée Générale de notre 193^e section du Doubs, le dimanche 19 Avril 2009, à St Vit près de Besançon, bourg très dynamique de 6000 habitants, où nous avons été très bien accueillis par Mr le Maire, Mme la Conseillère Générale du Canton et Mme la Députée. Un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, puis un excellent repas à la Salle des Fêtes ont clôturé la journée.

Activités 2009

- Il y eut une quarantaine de sorties pour notre porte drapeau, Jean-Pierre Mairot, pour représenter la section dans les manifestations patriotiques du département, et à la demande d'autres sections comme les Chasseurs Alpains du Doubs, etc...

- A la demande de la Mairie de Pontarlier

nous nous sommes déplacés deux journées, avec drapeaux, pour commémorer la Libération de Pontarlier, les 4 et 5 septembre 2009.

- A la demande du Général Keller, Président de la Fédération Nationale A.F.F.A.A. et sous le haut patronage du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, nous avons procédé à un dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Levier, le 9 Novembre 2009, au nom de la Section du Doubs, pour les 20 ans de la chute du Mur de Berlin. Ceci, en hommage à nos morts, pour l'accomplissement de leur devoir, et pour marquer notre solidarité avec la réunification de l'Allemagne.

Cette commémoration a eu lieu au niveau national, par chaque Section de la Fédération A.F.F.A.A. L'allocution, écrite par le Ministre des Anciens Combattants, a été prononcée par le Maire de Levier, Albert Jeannin : "En ce jour du 20^e anniversaire de la chute du Mur de Berlin, le 9 Novembre 1989, la Fédération Nationale A.F.F.A.A.

commémore le travail des Forces Françaises en Allemagne qui ont participé pendant 44 ans à la dissuasion en Europe de l'Ouest face au pacte de Varsovie, ...etc..."

Congrès 2010

Ce 86^e Congrès aura lieu du 14 au 18 Avril à Bad-Wildbal, en Forêt Noire.

Dans l'attente de ces journées de joies pour notre Section, je voudrais remercier Monsieur le Maire et la Municipalité de Levier pour l'honneur qu'ils nous font à chaque manifestation patriotique.

Le Président, Albert PECCLET

Les marraines de guerre - L'autre famille des soldats (d'après "Les chemins de la mémoire"). Soutenir le moral des soldats telle fut la mission assignée aux marraines de guerre. Cette institution populaire née durant la première guerre mondiale a laissé un souvenir marquant qui explique sa réapparition en 1939 et encore après. Pourtant les circonstances de création restent largement ignorées, et l'on a oublié depuis longtemps que l'armée s'en était défiée et que les moralistes les avaient trainées dans la boue. Pourquoi les marraines ont-elles fait peur, et paradoxalement comment s'explique leur popularité ? c'est sûrement par leur gentillesse, par amour de leurs idoles.





AMICALE F.F.I. LOUE-LISON GR N° 75 - FEDERATION NATIONALE ANDRE MAGINOT

Au 1er janvier 2009, l'Amicale comptait 58 Adhérents dont 15 veuves. A ce jour elle n'en compte plus que 56 dont 14 veuves.

Les moments forts de l'année 2009

- Samedi 4 avril à Amancey : Assemblée Générale annuelle de l'Amicale suivie du dépôt de gerbe au Monument aux Morts par le Maire Monsieur Philippe MARECHAL en présence des Maires d'Ornans et de Reugney, Messieurs Jean-François LONGEOT et Patrick RONOT.
- Mercredi 17 juin : En Préfecture, remise des prix aux lauréats du concours de la Résistance et de la Déportation, en présence des autorités civiles et militaires, de nombreux élus et des Présidents d'Associations du monde combattant. Robert CORBET Président de l'Amicale Loue-Lison est depuis 2 ans Président du Comité d'Organisation de ce concours. Le collège St Joseph de Levier a participé au concours 2009 : 5è et 6è en catégorie "Collèges travail collectif"; prix remis à Emmanuelle GABRY et Thomas RABERIN de 3è V, et à Régis MAIRE, Sybille BUA, Emilie PETIT et Anne-Laure FUMEY de 3è R.
- Mercredi 23 au vendredi 25 septembre à Montpellier : participation de l'Amicale au 75è Congrès de la Fédération Nationale André Maginot, avec la présence du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. L'Amicale était représentée par son Président accompagné du porte drapeau Albert PECCLET.

Participation de l'Amicale aux cérémonies commémoratives, dans l'ordre chronologique

- Dimanche 26 avril à ORNANS - LEVIER - BESANCON : Cérémonies à la mémoire des Déportés et à la Libération des camps de concentration.
- Vendredi 8 mai à LEVIER : participation à la commémoration du 64è anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.
- Jeudi 18 juin à BESANCON - ORNANS : Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général De Gaulle.
- Lundi 13 juillet à PONTARLIER - carré du Souvenir Français : Hommage à Marie-Hélène VUILLEMIER, héroïne de la Résistance exécutée à La Planée le 13 juillet 1944.
- Mardi 14 juillet à LEVIER - AMANCEY - ORNANS - BESANCON : Commémoration de la Fête Nationale.
- Dimanche 19 juillet à BESANCON : Commémoration de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français et d'hommage aux "Justes de France".
- Samedi 29 août à LABERGEMENT DU NAVOIS : Hommage au Commandant Jean BULLE, héros de la Résistance exécuté à Albertville le 21 août 1944. Dépôt de gerbe au Monument aux Morts par le Président.
- Vendredi 4 septembre à ORNANS, stèle route de Saules : Commémoration de la Libération de la Cité.
- Vendredi 4 septembre à BESANCON et périphérie : Pèlerinage des stèles - combe de Chailluz, Marchaux, Cromary, Vieilley.

- Samedi 5 septembre à PONTARLIER : Commémoration de la Libération de la ville.
- Dimanche 6 septembre à CHAMBLAY (Jura) : Commémoration de la Libération du Val d'Amour.
- Mardi 8 septembre à BESANCON 3 La Citadelle - Carré des Fusillés : Commémoration du 65è anniversaire de la Libération de la cité comtoise.
- Dimanche 20 septembre à MAZEROLLES LE SALIN : Hommage aux F.F.I. du groupe O.D. tués lors des combats de la Libération du secteur.
- Dimanche 27 septembre, côte du comice, stèle de LARNOD, Monument du rocher de Valmy : Hommage aux fusillés des groupes Guy Mocquet et Marius Valet.
- Dimanche 1er novembre à BESANCON: Journée des morts pour la France ordonnée par le Souvenir Français; cérémonie commémorative au cimetière de St Claude. Recueillement des Autorités au «Carré Militaire» (plus de 250 tombes entretenues par le Souvenir Français).
- Mercredi 11 novembre : Commémoration du 91è anniversaire de «La Grande Guerre et de la Victoire». Présence de l'Amicale à Maillot, Levier, Amancey, Ornans, Bolandoz et Besançon.
- Samedi 5 décembre : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie. Présence de l'Amicale à Levier, Ornans, Amancey, Besançon.

Le Président, Robert CORBET.



Siège social : Mairie de Levier
Président : CORBET Robert - Bolandoz
03 81 86 60 01
Président Honoraire :
PHILIPPE Louis - Levier
03 81 89 50 55
Trésorier :
PECCLET Albert à Levier
03 81 44 56 51
Porte Drapeau :
MARADAN Jean - Besançon
03 81 52 48 06

UNC

Union Nationale des Combattants
Groupe départemental du Doubs - Section de Levier

Au cours de l'année écoulée la section UNC de Levier a organisé de nombreuses rencontres .

Le dimanche 19 avril nous nous sommes retrouvés à Septfontaine pour notre journée annuelle du souvenir au cours de laquelle Bernard Jeanpetit et Claude Jacquin ont été décorés de la médaille d'Afrique du Nord au titre de Reconnaissance de la Nation.

Nous avons été présents à toutes les manifestations patriotiques : 8 Mai, 11 Novembre, 5 Décembre. 4 adhérents ont assisté au Congrès National de l'UNC à Colmar. 24 ont assisté au Congrès Départemental le 13 juin à Vercel.

Nos sorties nous ont conduits à la Citadelle de Besançon le 18 août, et un super voyage de 4 jours nous a fait découvrir la Camargue et la belle ville de Marseille.



Nous avons déploré les décès de plusieurs adhérents : Serge Gauthier et Georges Létondal de Levier, Renée Chatelain de Boujailles, veuve d'Elie Chatelain, et Colette Baud d'Evillers épouse de notre adhérent Gilbert Baud.

Malgré les années qui pèsent sur nos épaules , nous essayons de rester actifs et présents, notamment pour transmettre le devoir de mémoire.

*Le Président de la section UNC de Levier,
Georges BULLIARD*

anciens combattants

C'est le 24 février 1921 que notre Association fut déclarée en Sous Préfecture de Pontarlier (J.O. du 17 mars 1921) par l'un de ses créateurs et premier Président Cyrille ROUSSET, sous le nom de "Association des Anciens Combattants et Mobilisés de Levier" et ayant pour objet de :

- resserrer les liens de camaraderie et de solidarité,
- assurer la mémoire des Morts aux Champs d'Honneur,
- contribuer à la dignité des obsèques de chacun de ses membres.

Cette règle de base est respectée, et nous continuons à rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie afin que nous puissions "VIVRE LIBRE", par notre présence à toutes les manifestations patriotiques ainsi qu'aux obsèques de nos camarades.

Au cours de cette année 2009 nous

déplorons le décès de notre ami Serge GAUTHIER. Son souvenir restera présent et nos pensées vont à sa famille.

Nous maintiendrons nos traditionnelles rencontres amicales lors des repas du 8 mai et du 11 novembre.

L'année écoulée a été marquée par la célébration du centenaire de notre Président d'Honneur, Louis PHILIPPE.



Résistant, il assurait, entre autres choses, une mission de transmission par messages codés des renseignements nécessaires à la liaison des différents groupes de résistants du Haut-Doubs et du Jura. A l'occasion du repas du 11 novembre, les adhérents se sont fait une joie d'aller le chercher pour qu'il participe à ce moment de convivialité. A notre alerte centenaire nous souhaitons encore de nombreux anniversaires.

Le Comité

apl

APL

ACTIVITES PHYSIQUES DE LOISIRS

30 ans

anniversaire

Jours	Horaires	Lieu des cours	Animatrices
Mardi matin	9H30 - 10H30	Ludothèque	Maryse MAGNIN-FEYSOT
Mardi A-midi	14H00 - 15H00	Maison de retraite	Marie-Thérèse CUENOT
Mardi soir	19H15 - 20H15	Salle des Fêtes	Maryse MAGNIN-FEYSOT
Mercredi soir	17H30 - 20H30	Salle des Fêtes	Anne BOURGEOIS
Mercredi soir	20H30 - 21H30	Salle des Fêtes	Anne BOURGEOIS
Jeudi A-midi	14H30 - 15H30	Ludothèque	Marie-Jo JEANNIN ou Maryse MAGNIN-FEYSOT

démonstrations. Les adultes ont également été applaudis pour leur prestation de step.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par la fête anniversaire des 30 ans de la gym le 14 mars 2009, à la salle des fêtes, soirée qui a remporté un vif succès et qui a permis la rencontre de plusieurs générations de fidèles pratiquants. Les familles ont pu se rendre compte du travail de leurs enfants lors des différentes

Le vendredi 3 juillet, nous avons accueilli l'enregistrement de "C'est la faute à l'accordéon" avec la participation notamment de l'Ecole de Musique Intercommunale Musicart's. Cette émission a été retransmise sur France Bleu deux dimanches matin, en octobre. Tous les adeptes du musette s'en sont donnés à cœur joie. Par une belle nuit d'été, nous

avons fêté le 14 juillet en association avec le Carreau Lévitien. Après un repas champêtre, suivi de l'embrasement du moulin et des feux d'artifice, vous avez pu danser jusqu'au bout de la nuit.

A la rentrée 2009, pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous n'avons pas pu assurer les cours pour les enfants. Les cours adultes ont toujours le même succès.

la Présidente, Yvette Pasteur
TEL 03.81.49.57.27

FOASL

Le club de foot de LEVIER, accueille depuis presque 2 ans, plus de 200 licenciés. Forte de 11 équipes l'ASL brillent par ses résultats sur les terrains de foot du département et ceux environnants.

On peut noter particulièrement, les bons résultats de l'équipe A, en catégorie SENIORS, qui a pu accéder deux années consécutives à une division supérieure. Cette équipe évolue actuellement à un niveau régional (promotion de ligue) qu'elle avait quitté quelques années auparavant.

Ces résultats sont le fruit d'un travail des éducateurs du club qui encadrent près de 140 jeunes chaque semaine. Depuis quelques années, le club a accentué son effort sur la formation de ces dirigeants qui sont formés par des techniciens de la fédération française de foot, et actuellement près d'un éducateur sur deux possède une qualification (technique et pédagogique).

Les jeunes ne sont pas en reste, en effet l'équipe de moins de 13 ans (U 15 actuellement) a décroché en Juin la coupe Titi

POURCHET ce qui correspond à la coupe du DOUBS secteur Sud. Ils ne sont pas arrêtés là, car ils obtiennent dans leur catégorie la coupe du fair-play. Ce qui démontre des qualités de joueurs et humaines de la part de jeunes adolescents.

Les autres équipes du club sont tout autant à féliciter, même si les résultats ne sont pas toujours au rendez vous.



De plus, que serait le foot sans règle et pour les faire respecter deux arbitres du club officient dans le département. Qu'ils en soient remerciés car ce n'est pas une mince affaire.

Une convention signée avec le groupe « chèque vacances » permet également aux personnes bénéficiaires de régler leurs cotisations annuelles.

Un site Internet a également été créé par le club vous pouvez retrouver toute les semaines : les résultats, les matchs, des articles à l'adresse suivante :

www.aslevier.footeo.com

Près de 15 000 connexions annuelles font le succès de ce site, qui a été le site de foot d'un club le plus visité du département.

L'AS LEVIER, hormis l'activité sportive, participe régulièrement à la vie locale.

Aide au comité des fêtes, participation au Téléthon, organisation de bals, d'un loto. De plus la traditionnelle brocante que le club organise, attire de plus en plus de stands et des badauds.

Alors si participer à la vie d'un club plein d'avenir vous intéresse n'hésitez pas à nous adresser un petit mot :

levieras.foot@laposte.net

badminton badlevier

Club loisir de badminton chaque mercredi soir à partir de 20h30 à la salle des sports.

Existence : 1 an

Le bad est ludique et convivial, le plaisir de jouer vient rapidement.

Remerciements :

Aux participants pour votre bonne humeur. A la commune pour son aide.

Au handball pour le créneau après 20h30 du mercredi.

Projet : création d'un 7^{ème} terrain.



le carreau levitien



Le projet du boulodrome a nécessité 5 ans de réflexion et de démarches avant d'aboutir.

Grâce à la volonté des membres et à la complicité de la commune de Levier qui nous a cédé le terrain et qui a accepté de prendre en main la maîtrise d'œuvre, le bâtiment est terminé. Il mesure 25 m x 16 m et abrite 10 terrains ainsi qu'un bloc sanitaire. Le club s'occupe de tout l'aménagement intérieur. Il est prévu d'intégrer une salle de convivialité. Le Carreau Levitien a contracté un emprunt sur 10 ans pour rembourser entièrement le coût du bâtiment. L'Association remplit sa mission avec compétence, forte de ses 75 adhérents. Elle ouvre ses portes à tous les joueurs de pétanque des villages voisins ainsi qu'aux

habitants de Levier. La réalisation du boulodrome doit être une opportunité au service d'une ambition partagée avec vous. Au travers de nombreuses manifestations, notre Association s'attache à favoriser l'épanouissement individuel et collectif de chaque Lévitien. Les concours de pétanque, les bals jalonnent et marquent des temps forts tout au long de l'année.

La fête du 14 juillet reste un moment incontournable pour chacun ; notre Club a pris l'initiative de donner de l'envergure à cette soirée en allumant un feu géant. A cette occasion, à tour de rôle chaque Association de Levier est invitée à joindre ses efforts aux nôtres pour contribuer à la réussite collective de cet événement. Cette année nous avons bénéficié de l'aide active de l'Association APL (gymnastique).

Le Comité remercie chaleureusement la Commune de Levier, le Conseil Général du Doubs, les Sponsors, les Artisans et les Bénévoles et souhaite une Bonne Année 2010 à tous.

"La Pétanque est une histoire de boules avec des hommes autour, quand la partie est finie, il reste l'essentiel, les hommes".

Le Comité



escrime

"LA BOYARDE"



Sous la responsabilité d'un Maître d'armes diplômé d'état et dans une salle spécifique à cette discipline, l'enfant, dès 6 ans est initié à l'art du maniement d'une arme. Il découvre qu'il faut faire preuve de vitesse, de souplesse, d'agilité, d'esprit d'à propos, que les différences physiques peuvent être compensées par la ruse, l'intelligence et l'habileté, qu'il faut savoir observer, juger, décider ... et ne jamais se départir de sa courtoisie. Sport d'opposition, l'escrime est avant tout un sport de combat où la volonté de s'imposer est déterminante. Toutefois l'affrontement physique n'est pas de même nature. En effet l'utilisation de l'arme éloigne les adversaires et diminue les réactions agressives ; elle oblige l'impulsif à maîtriser sa fougue, elle aide le timide à se sentir plus fort.

La saison 2008/2009 a été plutôt satisfaisante au niveau des résultats : 5 médailles d'or, 3 médailles d'argent, 5 médailles de bronze remportées aux différents championnats de Franche-Comté.

A souligner en catégorie benjamins et benjamines, la domination des lévitiens qui gagnent tous les titres régionaux individuels (ANGUENOT Aubin, PUCHYRA Sophie) et par équipe (ANGUENOT Aubin, CARRACEDO Victor, MAIRE Antoine). Grâce à l'ensemble de ses bons résultats 2008/2009, Victor CARRACEDO remporte la Coupe de Franche-Comté.

A retenir les bonnes prestations des minimes et la sélection de 3 d'entre eux aux championnats de France à Paris (MAGNIN-FEYSOT Cécile, MAGNIN-FEYSOT Hélène et GRILLON Alexis.)

Pour sa 38^{ème} année, le club espère voir se concrétiser le travail accompli et se réaliser



les espoirs de performance d'une nouvelle génération prometteuse .

La formation d'arbitres et d'éducateurs fédéraux reste une priorité afin de favoriser chez les jeunes, l'accès aux responsabilités. L'année 2010 verra sans doute le club accéder au label EFE (Ecole Française d'Escrime) décerné par la Fédération Française d'Escrime.

Salle d'armes : 19 rue de Pontarlier .
Entraînements : le samedi de 14h30 à 15h30 (6 - 11 ans) matériel fourni
15h30 à 18h30 (compétiteurs)

Présidente : MERCIER Raymonde
03.81.89.55.36
levier.escrime@free.fr

handball

Cette année encore le club de Handball s'investit pour accueillir les jeunes de Levier. Outre des rencontres sympathiques avec le milieu scolaire de la commune, deux joueuses, Aurélie PALEOLOGUE et Adeline BOLE-RICHARD sont en formation pour apprendre le métier d'entraîneur.

Saluons également l'arrivée d'un nouvel entraîneur pour l'équipe seniors garçons, Alain THOMASSIN. Jeunes et moins jeunes peuvent rejoindre nos différentes équipes :

- Moins de 10 ans avec Aurélie ;
mercredi de 17h30 à 19h00.
- Moins de 12 ans avec Christine ;
le mardi de 17h30 à 19h00.
- Moins de 14 ans avec Adeline ;
le mercredi de 17h30 à 19h00.
- Séniors filles avec Pierre ;
le mercredi de 19h00 à 20h30
et le vendredi de 20h30 à 22h00.
- Séniors garçons avec Alain ;
le mardi de 19h15 à 21h00.

Nous remercions également nos différents

sponsors qui nous ont permis d'acheter du matériel pédagogique pour nos jeunes et des maillots.

Nous remercions Philippe GIGER pour son dynamisme et le travail qu'il a effectué à la présidence de notre club.

N'hésitez pas à venir essayer un sport qui vous permet de jouer au chaud dans une ambiance sympa et où l'on apprend le respect et l'esprit d'équipe.

Et peut-être ferez-vous partie un jour d'une de nos équipes nationales au palmarès inégalé en sport collectif.

Vous pouvez toujours consulter nos résultats et notre livre d'or sur notre site/
<http://levierhandball.wifeo.com>

Venez dansez et vous amusez avec nous lors de nos bals (le 16/01/10, le 06/03/10 et le 10/04/10) et de notre soirée théâtre (17/04/10).

L'ensemble des joueurs et les membres du bureau vous souhaitent une excellente année 2010.



contactez-nous
Norbert PECOT
06.81.21.43.63

judo

Le mois de janvier 2010 verra la création d'un nouveau club sportif : le Judo Club Levier.

Le judo est un sport d'équilibre, un sport éducatif, qui est adapté à toutes les tranches d'âge. Le judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles et de découvrir l'entraide.

Le judo est un sport pour tous qui procure un véritable équilibre. Activité de détente et de plaisir, le judo est une discipline basée sur l'échange et la progression.



L'apprentissage se fait de manière progressive en fonction des aptitudes de chacun. Pour les 4-5 ans, l'éveil judo, basé

autour de l'intérêt du jeune, permettra de faciliter ses futurs apprentissages.

Le judo véhicule des valeurs fondamentales comme l'amitié, le courage, la modestie, le respect, le contrôle de soi... Le respect de ce code moral est la condition première, la base de la pratique du judo.

Les cours seront assurés à compter de janvier 2010 par Olivier Marlot, Professeur diplômé d'état, ceinture noire 2ème dan, que vous pouvez contacter pour toutes précisions au 06.24.43.54.66. Ils auront lieu à la Salle des Fêtes, le lundi soir à partir de 18h00 par catégories d'âge.

tennis club

L'année sportive 2009 qui s'est achevée le 30 septembre dernier est à nouveau une année faste pour le Club. Le nombre d'adhérents se maintient à un niveau très satisfaisant (71 enfants, jeunes et adultes) malgré une légère baisse des enfants fréquentant l'Ecole de Tennis.

Après de nombreuses années d'attente, les fonds de court de la salle des sports ont été remis en peinture par le personnel communal. Outre l'aspect esthétique non négligeable car la couleur d'origine

devenait douteuse, cette réalisation permet désormais une lecture parfaite des trajectoires et des vitesses des balles de tennis.

Au printemps dernier, le court extérieur a été complètement rénové. Grâce à l'intervention décisive de l'ingénieur conseil de la Fédération Française de Tennis et des responsables régionaux, la Municipalité et le Club ont pu, après de nombreuses tractations, faire jouer la garantie décennale, suite aux malfaçons constatées.

Une nouvelle couche de béton poreux a été coulée. C'est donc un gros souci en moins pour les responsables du Club car l'ancien revêtement se dégradait rapidement et anormalement.

De plus, le constructeur faisait la sourde oreille à nos nombreuses demandes. Vous pouvez voir sur la photo ci-jointe le terrain rénové qui vous invite à faire plus ample connaissance...



Contacts (adhésions, école de tennis, cours collectifs, ...):
Nadine JARDILLER,
enseignante de Tennis,
présente à la Salle des Sports
le lundi de 17 h 15 à 20 h 30
et le vendredi de 16 h 15 à 19 h 30
Jean-Claude FAIVRE,
secrétaire-trésorier - tél 03 81 49 57 41
Michel PIZZOLI,
président - 03 81 49 58 36

killou quad passion

L'association a pour but de regrouper les utilisateurs de quad et d'organiser des journées de randonnées découvertes et touristiques. Tout cela dans le respect de l'environnement et de tout ceux qui font usage de la nature pour leur travail ou leur loisir. Aussi nous nous efforçons de suivre scrupuleusement le code du "parfait quadeur" pour la sécurité de tous. Notre passion c'est le quad et aussi l'orientation. Chaque année, nous avons pour objectif principal l'organisation d'une sortie importante qui nous permet de découvrir un site pittoresque, en évitant le plus possible, le réseau routier et en n'empruntant que les chemins autorisés. Pour cela



nous utilisons des moyens modernes, tels le GPS et des cartes très précises. Néanmoins il faut faire preuve d'un bon sens d'orientation. Maintenant passons au compte-rendu de l'année écoulée : Plusieurs randonnées ont été organisées à travers la région :



- Participation au salon du quad à Amancey
 - Randonnée pédestre en partenariat avec ALPE
 - Circuit de découverte jusqu'au lac de chalain
 - Trial 4X4 à Montgesoye
 - La quadrézienne en Corrèze
 - Participation au Telethon
- D'autre part dans l'esprit d'une animation locale nous sommes toujours à la recherche d'un terrain d'entraînement et d'initiation au quad avec des zones de franchissement. Vous êtes passionnés de quad, venez nous rejoindre dans la joie et dans la bonne humeur, sans esprit de compétition, nous vous accueillerons.

les randonneurs

DES SAPINS

Christian Berthod - 06 72 06 44 34
berthodch@wanadoo.fr



2009 fut pour l'association des randonneurs des sapins, une année bien remplie, puisque nous avons effectué 3 sorties raquettes et 15 randos sur la Franche-Comté et dans les Alpes. Toujours dans la bonne humeur, en essayant de faire découvrir de nouvelles contrées à nos marcheurs, et avec le soleil à chaque sortie. Tous les vendredis après-midi de juillet et août, nous avons organisés des balades sur le secteur, pour les touristes et autres. Un topo des sentiers de randonnées avec un plan et descriptif, pour 4 parcours autour de Levier d'une distance de 5 à 10 km a

été réalisé en collaboration avec les propriétaires du camping de la forêt. En fin de saison, nous avons dammés les pistes de ski de fond sur le secteur de Granges-Maillot, afin que les écoles puissent en profiter. Vous pouvez nous rejoindre pour découvrir la rando sans esprit de compétition, avec une équipe qui saura vous encadrer. A tous, je voudrais vous souhaiter, au nom des membres une bonne et heureuse année 2010 et une bonne santé.

les Mhamids

Notre premier raid entre amis nous menait à Mhamid, village marocain à la porte du sable. Suite à ce raid nous baptiserons l'association "Les Mhamids". Nous sommes un groupe de personnes passionnées par la nature et les sports mécaniques. Tous issus des montagnes du Haut-Doubs, nous aimons partir à la découverte de différents paysages et lointains horizons. Nous partons à la rencontre de peuples avec leurs

traditions et coutumes, les écoutons avec respect et essayons d'évaluer leurs besoins (médicaments, vêtements ou fournitures scolaires). Après collecte, nous acheminons et distribuons vos dons dans les dispensaires, écoles ou auprès des chefs de village qui de façon équitable, en échange d'un service, les distribuent afin de respecter la dignité de chacun de ces hommes.



4, rue de Champagnole
Président 06 07 17 92 42
03 81 49 50 71
Secrétaire 03 81 49 59 47

rallye GTS rallye

L'Association GUYOT THOMAS SPORT RALLYE a été créée le 01 janvier 2005. C'est une Association de Rallye composée de notre propre équipage, Thomas GUYOT (pilote et président) et Elodie BREGAND (copilote et secrétaire).

Cet équipage sillonne les routes de l'EST de la France à bord de 2 véhicules de courses, à hauteur d'une dizaine de courses par an. La saison est terminée et se clôture cette année par un repas dansant le 21 Novembre à la salle des Fêtes de Levier. Les bénéfices de la soirée cumulés aux aides de nos multiples partenaires locaux nous permettent de financer une partie de la saison.

La saison 2009 se termine en beauté avec 3 victoires, de bon augure pour la saison



Voiture neige

prochaine ; cette dernière débutera fin Janvier à la Ronde du Jura, aux Rousses (39), rallye à forte popularité disputé sur neige. Nous enchaînerons ensuite les courses du grand EST à La Rivière Drugeon (25), Salins les Bains (25), Delle (90), Dijon (21), Lure (70) etc.

Suivez l'actualité de l'Association sur le site.

www.GTSRALLYE.fr

motocycle racing moto

Créé en avril 2007 par une bande de copains passionnés de moto, le Racing moto Club 25 est affilié à la fédération française de motocyclisme. Le but principal de ce moto club est de promouvoir la pratique de la moto sur piste et sur route mais aussi d'accompagner les débutants, ou les motards plus expérimentés sur route, à franchir le pas de la pratique sur piste de vitesse. La saison 2009 compte 42 membres et une quinzaine de licenciés. Ainsi, chaque année est organisée une dizaine de sorties sur les différents circuits de France (Magny cours, Dijon-Prenois, La Bresse, Lédénon, etc....) ou chacun peut pratiquer sa passion en toute sécurité. Les débutants bénéficient alors, dans une ambiance amicale et sans aucune prétention, de l'expérience des plus anciens mais aussi d'une aide technique. De plus, sont organisées quelques balades dans différentes régions de France, la projection de grand prix sur écran géant et le déplacement sur des manifestations sportives telles le bol d'or, le championnat du

monde de Superbike à Magny cours, salons internationaux de la moto, etc.....



Julien MILLET championnat de France Superbike - circuit de Lédénon (30)- Juin 2009
Photo Racing Moto Club 25

Le Racing moto club a décidé de créer en 2008 le Fan club Julien MILLET (59 membres en 2009), pilote au talent très prometteur (champion du monde d'endurance 2007 catégorie superproduction, 9^{ème} du championnat de France Superbike 2009 et 1^{er} pilote YAMAHA privé, 1^{er} en catégorie

superstock et 6^{ème} au général au bol d'or 2009), fils de "Titus" de la concession YAMAHA à Pontarlier. Nous apportons ainsi à Julien, en toute modestie, notre soutien dans la communication au travers d'articles de presse, de news letters et de la mise à jour de son site internet : (www.julien-millet.fr) et ne manquons pas de le soutenir sur le bord de la piste !

Le bureau du Racing Moto Club 25
Fan club Julien MILLET est composé comme suit :

Président : CLAUDE Cyrille - LEVIER
Vice Président :
GUENOT Pierre Antoine - SAINT-GORGON
Trésorière : KOHLER Emilie - LEVIER
Secrétaire : ZAEFEL Olivier - LEVIER

Siège social : 3 impasse la sapinière 25270 LEVIER

Cotisations : Racing Moto Club 25
+ Fan club Julien MILLET : 30 €
Fan club Julien : 20 €

CLAUDE Cyrille 06.31.83.76.78
racingmotoclub25@orange.fr

laïque amicale laïque

L'Association de Levier compte 187 adhérents qui sont attachés aux valeurs de la laïcité et qui soutiennent l'école Louis Pergaud par l'achat de matériel, par la mise à disposition de skis de fond et par le partenariat avec la mairie pour le bon fonctionnement de la cantine.

L'association ayant reçu l'agrément « Association de jeunesse et d'Education Populaire », participe également à l'animation culturelle de Levier : Téléthon, carnaval, théâtre.

Pour l'année 2009, les principaux projets réalisés ont été :

- le goûter des anciens, le 17 janvier 2009.
- l'hommage rendu, le 8 février 2009, pour le centenaire de M. Louis Philippe, notre président fondateur de l'Association (le 3

août 1948), et qui est notre président d'honneur.

- le concert des petits écoliers chantants de Bondy, le 17 avril 2009, qui a été possible grâce aux nombreuses familles qui ont hébergé les chanteurs.
- l'Assemblée générale, le 12 mai 2009.
- la séance de théâtre, le 27 juin 2009, intitulée « à travers le monde ».
- l'apéritif pour le pique-nique de l'école Louis Pergaud, le 27 juin 2009.
- la séance de théâtre, dans le cadre de la saison culturelle départementale, le 22 octobre 2009, intitulée « légume ».

Pour l'année 2010, les engagements de l'année seront reconduits et nous pouvons vous annoncer le concert du groupe "Les Dolipranes" qui nous présentera son dernier spectacle intitulé "On chantera quand



même", le vendredi 16 avril 2010, à 20 h 30 à la salle des fêtes. Ce trio de musiciens-chanteurs, à l'humour décapant, s'adressent prioritairement aux adultes et aux adolescents (à découvrir absolument pour ceux qui ne les connaissent pas encore !).

Pour nous rejoindre, il suffit de vous renseigner à l'école Louis Pergaud.

Le Comité

APEL

(Association des Parents d'Elèves) de l'École Jeanne d'Arc et du Collège St Joseph

Au sein de ces deux établissements, sous la responsabilité de C. BOURIOT pour le primaire et de M.H. MARION pour le collège, l'APEL accompagne et aide les parents d'élèves et les élèves :

- Elle représente les parents auprès des directions (Mme COSTE pour le primaire, Mme MASSON pour le collège) et des équipes éducatives.
 - Elle est présente au Conseil d'établissement et membre de droit de l'organisme de gestion.
 - Elle contribue à l'élaboration du projet éducatif et suit la gestion des établissements
 - Elle accueille, autour d'un café, les parents lors des journées de rentrée scolaire ;
 - Elle participe à l'organisation des animations festives :
- Remise du diplôme du brevet des collèges en octobre**

- Repas dansant en octobre**
- Marché de Noël le dimanche 29 novembre 2009 à la Mairie de LEVIER,**
- Fête de Noël du primaire**
- Loto le 16 ou le 24 mars 2010**
- Portes-ouvertes au collège**
- Marché aux fleurs en mai 2010**
- Kermesse de fin d'année pour le primaire.** Grâce aux bénévoles, l'APEL participe financièrement aux sorties des élèves (culturelles et sportives), au séjour en classe de mer à SETE, aux voyages scolaires, à des achats de matériels ;
- Elle organise des animations éducatives pour les élèves du collège : Bureau de documentation et d'information où sont reçus les élèves à partir de la classe de 5e pour les aider à rechercher des informations sur les études et les métiers ; Carrefour des métiers en février 2010 à la salle des fêtes de Levier ;

- Elle envisage la mise en place d'une conférence-débat ou d'une rencontre parents-école sur des sujets éducatifs comme les dangers du Net en 2010 ;
 - Elle participe à la vie associative de la commune de LEVIER comme par exemple en animant des ateliers enfants au Téléthon 2008 ou par des coups de main de ses membres lors de la fête des sapins, la fête du musée du cheval et de la forêt.
- L'APEL a une représentation au niveau départemental (un service d'information et de conseil aux familles assure un accueil personnalisé et gratuit et propose des formations), régional et national (plate forme téléphonique sur les questions scolaires et éducatives (0810 255 255), magazine famille et éducation, site internet documenté www.apel.fr).

03.81.49.53.82
college.levier@orange.fr

état civil

état civil

NAISSANCES 2009

- Antonin MARLOT	le 13 janvier 2009
- Loane PAHIN	le 22 janvier 2009
- Louca POILLET	le 27 mars 2009
- Sélima PICAUD	le 29 mars 2009
- Monica MARTINS	le 07 avril 2009
- Jeanne GIL	le 16 juin 2009
- Alexis GERMAIN	le 30 juin 2009
- Alicia DEGOUD	le 02 septembre 2009
- Loane PREVALET	le 10 septembre 2009
- Bilel HADJI	le 25 septembre 2009
- Camille SAULNIER	le 29 septembre 2009
- David LEFEVRE	le 06 octobre 2009
- Louidgi ROCCA	le 25 octobre 2009
- Célia HEYMANN	le 03 novembre 2009
- Faustin COMTE	le 26 novembre 2009
- Lana GARNIER	le 4 décembre 2009

MARIAGES

- Joël ROUSSEAU et Sarah GODOT	le 25 avril à Levier
- Omer JOUFFROY et Elisabeth JEANNIN	le 16 mai à Levier
- Mickaël SIRON et Mélanie ROGNON	le 06 juin à Vuillecin
- Joseph SCHIFFMANN et Stéphanie CUENOT	le 11 juillet à Levier
- Vincent PICARD et Sylvie RAPHENNE	le 29 août à Levier
- Alex LOMAZZI et Carole OREN	le 26 septembre à Levier
- Jérôme DREZET et Alexandra SIRON	le 03 octobre à Levier
- Kévin LEFEVRE et Aline CORMILLOT	le 10 octobre à Levier
- Xavier CLERGINET et Katia JEAN	le 24 octobre à Levier
- Ferjeux BINET et Mansouri ZENEP	le 21 novembre à Levier

Noces de platine (70 ans de mariage) :

- Paul CUINET et Madeleine BENOIT	le 21 novembre à Levier
-----------------------------------	-------------------------

DÉCÈS

- Michelle CATTET épouse DICHAMP	12 janvier*
- Charles LACHAT	14 janvier*
- Marthe BULLE	25 janvier*
- Gérald RICHARD	31 janvier
- Gérard BRUN	10 février
- Andrée RATTE épouse MARGUIER	02 mars*
- Jeanne Berthe BOUSSON	28 février
- Marie SUGNY épouse RAILLARD	19 mars*
- Colette VIVOT épouse CUENOT	21 mars
- Cécile NARCONTI épouse JEANDENAND	22 mars*
- Serge GAUTHIER	27 mars
- Marcelle BEZ épouse BOBILLIER	03 mai*
- Angela TODESCHINI épouse PELLEGRINI	01 juin
- Renée ROCK épouse LETONDAL	02 juin
- Fernande JACQUES épouse VERNIER	14 juillet*
- François BONVICINI	25 juillet
- Lucie MORASCETTI	28 juillet
- Auguste GUINCHARD	02 août
- Ghislaine AUTHIER épouse BAUD	06 août*
- Georges LETONDAL	28 août
- Marie VUILLERMOT épouse JEANNEY-THOMANN	11 septembre
- Suzanne PASTEUR épouse SOUVET	30 septembre*
- Léon THOUVEREZ	08 octobre
- Arthur DIOGO	25 octobre
- Madeleine MERCIER épouse SAULNIER	25 octobre
- Marie BRAGARD épouse PRITZY	28 octobre*
- Julien VALLET	17 novembre
- Anne-Marie CHAYS épouse MARESCHAL	03 décembre

(*) Maison de Retraite

Ont été inhumés à LEVIER :

- Gabrielle LEDOUX
- Maxime QUERRY
- Béatrice ANNALER
- Lucien CHOFARDET
- Georgette ROUSSET

Levier vu du ciel

